



# ATHÉNÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE

N° 10

Juin 1979

Ce numéro : 10 frs  
Abonnement de dix numéros : 40 frs  
Paraît au milieu de chaque mois



*Anna EYNARD-LULLIN, qui «se piquait de talents architecturaux et, de plus, souffrait d'insomnies, remaniait pendant la nuit les projets diurnes» des architectes.*

*Mine de plomb par Firmin Massot, propriété de Mme Camille Vernet, repris de «Athénée, 1863-1963»*

SPÉCIAL  
**PALAIS  
DE  
L'ATHÉNÉE**

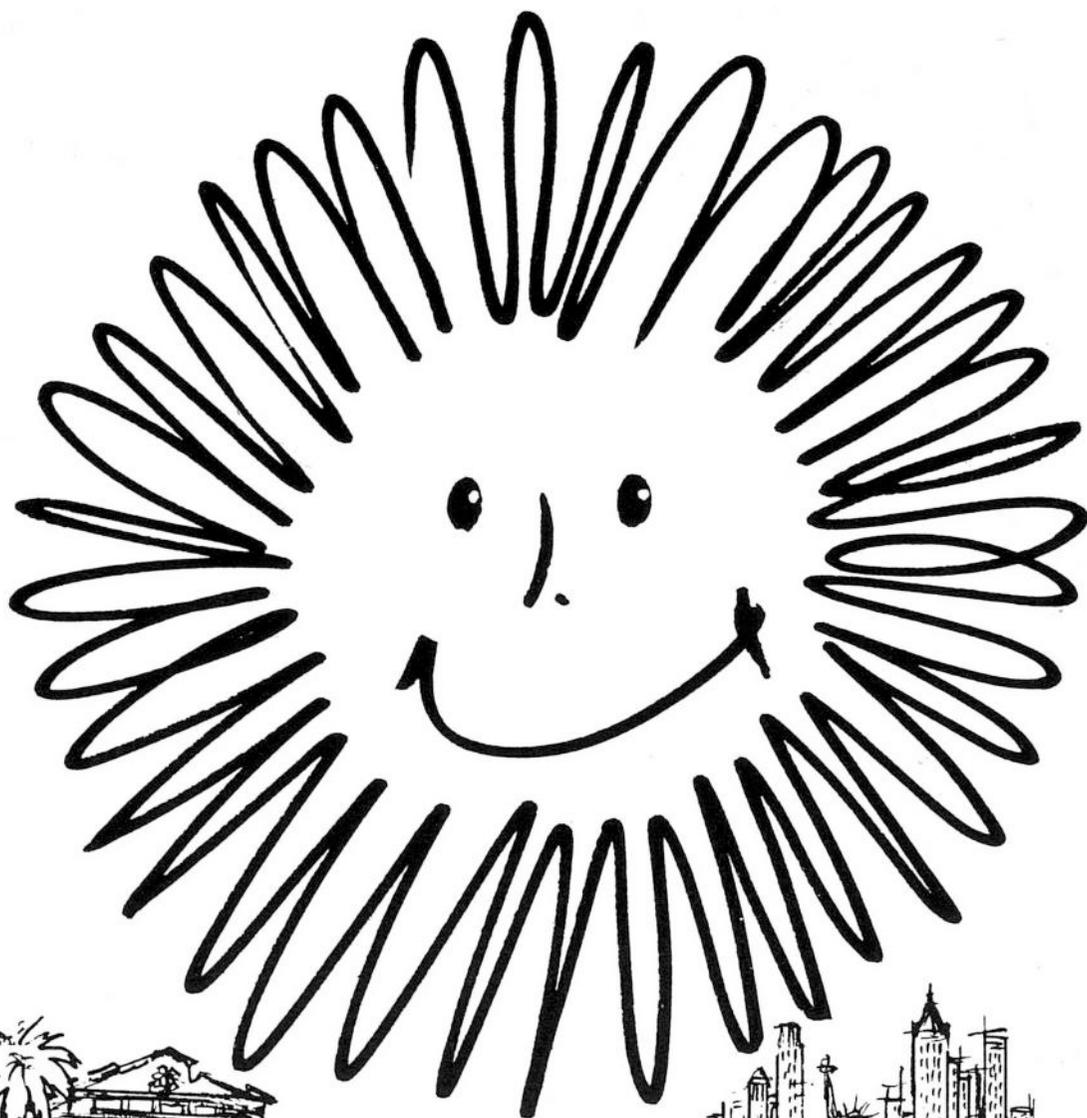
Ont collaboré à ce numéro spécial:

Eric CHOISY, Jean CLOSTRE, Charles DURR, Paul LADAME, Ernest MARTIN,  
Jean von MUHLENEN, Jean MUSSARD, Jean REVACLIER.

Les illustrations ont été empruntées à:

Louis-Auguste BRUN, Jean-Jacques DERIAZ, Edmond FATIO, Firmin MASSOT,  
Francesco POGGI et Jean-Pierre SAINT-OURS.

**du soleil et bien sûr...**



**Union de Banques Suisses**

change / notices de voyage  
chèques de voyage / Diner's Club / location de coffres



**Si vous prenez à 08 h 50 le vol Genève-Paris, vous n'aurez certainement pas plus de temps, en cours de route, pour vous documenter sur Paris. Mais vous aurez beaucoup plus de place.**

Air France et Swissair tiennent à s'excuser auprès de leurs passagers: en cours de route, ils auront à peine une heure pour prendre connaissance de l'activité parisienne.

Par contre, Air France et Swissair tiennent à dire leur satisfaction d'avoir pu ajouter, aux nombreuses et excellentes relations existant depuis toujours entre la Suisse et la France, une liaison aérienne sans précédent.

Il s'agit naturellement du vol Genève-Paris par Airbus. L'Airbus est le plus moderne, le plus silencieux, le plus rapide des avions volant sur les lignes européennes. Le plus grand, le plus spacieux, le plus confortable.

Il décolle de Genève tous les jours, du lundi au vendredi, à 08 h 50 et atterrit à 10 h 45 (heure lo-

cale) sur l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle. (Il y a chaque jour plus de vingt autres vols quittant Genève, Zurich et Bâle à destination de Paris.)

Pouvez-vous imaginer meilleur début pour une journée parisienne consacrée aux affaires? (Ou plus agréable prélude à un séjour de vacances à Paris?)

Air France, Swissair ou votre agence de voyages IATA se feront un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.





## AU SOMMAIRE DU PRESENT NUMERO :

- Editorial .....	3
- Eric CHOISY : <i>L'Athénée, Hier, Aujourd'Hui, Demain</i> .....	5
- Arrêté de classement du Palais de l'Athénée par le Conseil d'Etat, janvier 1979 .....	7
- Ernest MARTIN : <i>Un Palais ? Un Hôtel ? Un Musée ? Non : un Athénée !</i> .....	8
- Jean von MUHLENEN et Paul LADAME : <i>Les Médailleurs de la Salle des Abeilles</i> .....	9
- Charles DURR : <i>Les Trésors cachés de l'Athénée</i> .....	12
- Ed. FATIO : <i>Relevé des plans de l'Athénée de Gabriel DIODATI et Charles SCHAECK, en 1903 et 1940-45</i> .....	16
- Jean A. MUSSARD : <i>Quelle "Crise"? Elément du rapport présiden- tiel, Assemblée générale de la Classe de l'Industrie et du Commerce, juin 1979</i> .....	18
- Jean CLOSTRE : <i>Regard présidentiel sur la saison 1978-1979 de la Classe des Beaux-Arts</i> .....	19
- Paul A. LADAME : <i>Elément du rapport présenté à l'Assemblée générale de la Classe de l'Agriculture et de l'Art de Vivre, juin 1979</i> .....	21
- Jean REVACLIER : <i>Agriculture et Ecologie, allocution prononcée par le Président du Grand Conseil lors de l'Assemblée générale de la Classe A+A</i> .....	23
- <i>Echos des dernières manifestations</i> .....	25
- INDEX des Noms et SOMMAIRE des numéros parus de septembre (No 1) à juin 1979 (No 10) "Athénée" .....	27

-----0000000000-----

## MERCI À TOUS NOS AMIS

### Annonces - Abonnés - Participants



ATHENEE

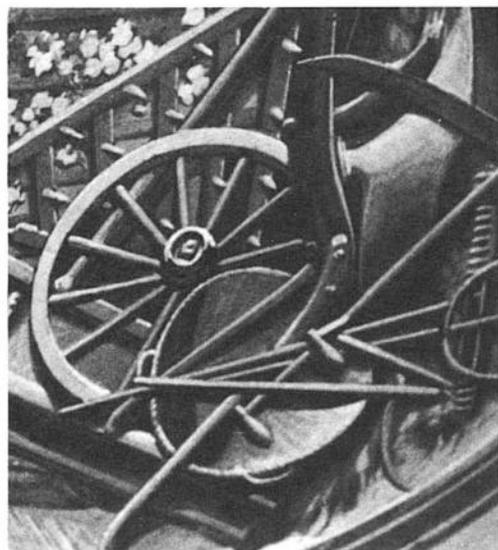
**Editeur et Rédacteur responsable :** Paul A. LADAME**Rédaction et administration :** Palais de l'Athénée,  
2, rue de l'Athénée, 1205 Genève - Tél. (022) 20 41 02**Imprimerie :** Studer SA, 5, route des Jeunes  
1211 Genève 26 - Case postale 228**Abonnements Suisse :** 10 numéros: Fr. 40.—**Abonnements Etranger :** Veuillez demander le tarif de  
l'envoi à la Poste.

Compte de chèques postaux N° 12-6680 Genève

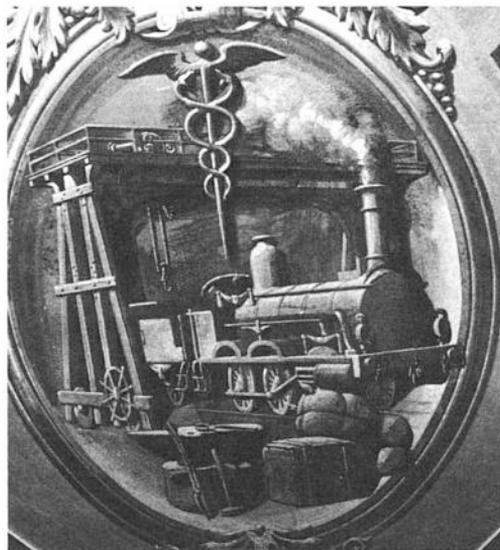
LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, fondée en 1776,  
comporte trois Classes:

- Agriculture et Art de Vivre;
- Beaux-Arts;
- Industrie et Commerce.

SON SIÈGE EST AU PALAIS DE L'ATHÉNÉE  
2, rue de l'Athénée, CH - 1205 Genève  
Tél. (022) 20 41 02*Les articles publiés dans ATHÉNÉE n'engagent  
que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement  
l'opinion de la Société des Arts.**La rédaction est heureuse de recevoir des lettres de ses  
lecteurs. Elle n'est pas responsable des envois non  
sollicités.*



A+A



I+C



B-A

(\*)

## ÉDITORIAL



**ATHENEE** termine aujourd'hui sa première année. Dix numéros ont paru, dans les délais ou à peu près. Il convient de remercier tous ceux qui ont pris part à cette publication : les collaborateurs, tous bénévoles évidemment, les orateurs qui sont venus parler et se soumettre au feu des questions en la Salle des Abeilles du Palais de l'Athénée; l'équipe dévouée de l'imprimerie Studer, MM. Genoud, Tercier, Kaplun et leurs collaborateurs et ceux qui, avec compétence, se sont occupés de la reliure, de la composition des textes, de l'expédition. Un merci tout particulier va à nos annonceurs, à nos abonnés, sans lesquels cette revue n'aurait jamais pu paraître et, enfin, à notre collègue et ami, le photographe Jean von Mühlénen, principal illustrateur, qui n'a pratiquement manqué aucune conférence et, en outre, a effectué le plus complet des reportages sur le Palais de l'Athénée lui-même, reportage dont on verra des échantillons typiques dans le présent numéro.



**ATHENEE** va-t-elle continuer sa carrière ? Ce n'est pas l'envie qui manque, mais est-ce bien raisonnable ? Cette revue a été fabriquée artisanalement, avec des moyens du bord limités à l'extrême. Il n'y a guère de chance que cela change à l'avenir. L'accueil, certes, a été bon dans l'ensemble, avec quelques rares pointes d'enthousiasme modéré, quelques pointes aussi d'hostilité plus ou moins larvée, un peu de sympathie, surtout de l'indifférence, quelques efforts constructifs de coopération, des suggestions, des critiques amicales, parfois des idées. Bref : un tout incomplet, imparfait, mais bien vivant, et certainement utile à la Société des Arts dans son ensemble, même si tous les membres ne s'en rendent pas encore compte.

Or, là aussi, il convient de le rappeler, les Pères fondateurs avaient vu juste. ( Il est vrai que les frères Pictet, éditeurs et rédacteurs du fameux "Dictionnaire britannique", étaient des orfèvres en la matière.) Dès le début ils ont compris qu'une activité intellectuelle non étayée, et confirmée, par écrit, demeurait chétive, précaire et inachevée. C'est ainsi que l'on peut lire dans le premier Règlement de la Classe d'Industrie :

Article 8 : Le Bureau publie un bulletin.

Ce n'était pas mis au conditionnel. Il n'y avait ni "si", ni "peut-être", ni "éventuellement". C'était un ordre impératif. Il est clair que, dans l'esprit

(\*) A+A est le sigle pour Agriculture et Art de Vivre ; I+C celui pour Industrie et Commerce ; B-A pour Beaux-Arts.



des rédacteurs des Statuts et du Règlement, la publication des activités faisait partie intégrante de la tâche d'une Classe et que c'est ainsi seulement qu'elle comptait accomplir sa mission d'intérêt public. Notre revue n'a donc rien inventé. Elle se met à la disposition des Classes et de la Société des Arts dans son ensemble, de tous les membres qui ont quelque chose à dire et des personnalités invitées à prendre la parole.

Il ne s'agissait donc nullement de "créer une nouvelle publication", mais bien d'enchaîner, après une malencontreuse période de silence, sur une pratique qui avait fait ses preuves pendant plus de 150 ans ! Seule nouveauté, si l'on veut, c'est qu'au lieu d'avoir des publications séparées pour chaque Classe, on a essayé d'en faire une commune. Pourquoi ? Parce que, face au monopole des Mass Media électroniques, des petites sociétés, si elles travaillent en ordre dispersé, et de surcroît restent muettes, sont condamnées. En revanche, si elles coordonnent leurs efforts et qu'une publication, aussi bien faite que possible et paraissant régulièrement, documente ces efforts face à l'opinion publique, elles ont toutes les chances de pouvoir s'affirmer. La vocation des Mass Media, leur nom l'indique, est de distraire les masses. Elles le font massivement. La vocation des petites sociétés comme les nôtres est d'informer une élite et, ainsi, de servir l'intérêt public. Nous n'avons pas d'autre ambition. Mais l'instrument dont nous avons besoin est, précisément, une revue telle que celle-ci.

Elle offre en effet à ses lecteurs des contributions originales des conférenciers qui seront appelés à prendre la parole en l'Athénée. Leur public les connaîtra donc et pourra mieux apprécier les subtilités de leur pensée. Il aura vu leur portrait, étudié leur curriculum vitae, examiné leur graphisme. Il pourra mieux retenir les chiffres, les dates, les noms propres, les statistiques étayant leur exposé. Il sera mieux à même de poser des questions pertinentes, de dialoguer avec les personnalités invitées, de jouer un rôle actif, tel qu'il sied à l'élite, précisément.

Cela, les Mass Media, malgré toute leur puissance, ne peuvent pas et ne pourront jamais l'offrir à leurs clients. Les succédanés - sondages, coups de téléphone, etc - ne leurrent personne. Nous jouons dans des ligues différentes, selon des règles différentes et dans un but différent. Voilà pourquoi une publication comme celle-ci - certes perfectible - est indispensable. Certes encore, toutes les petites sociétés n'ont pas les moyens d'éditer une telle revue, ni des membres disponibles et rompus à un tel exercice. Alors, pourquoi ne pas se grouper ? Pourquoi les sociétés locataires de l'Athénée ne publieraient-elles pas quelques pages, dans chaque numéro ? Nous sommes prêts à examiner toutes les suggestions. Le FORUM offert à Genève par Jean-Gabriel Eynard (par Firmin Massot, à gauche) aura alors de nouveau une voix que l'on écouterait.

P.A.L.



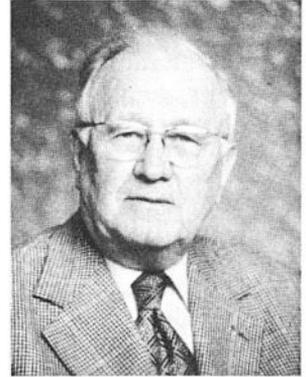


## L'ATHÉNÉE,

## HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

Par Eric CHOISY,

Président de la Société des Arts



**L**e classement du Palais de l'Athénée par le Conseil d'Etat, dans sa séance du 24 janvier 1979, marque une date importante dans l'histoire de notre bâtiment, non seulement parce que le gouvernement cantonal constate qu'il est "un témoin important de la culture et de l'architecture de Genève au XIXe siècle", mais aussi parce que la tâche difficile qui nous attend pour assurer sa restauration s'en trouvera certainement allégée.

L'histoire de notre Société a été bien souvent retracée, mais il nous sera permis de rappeler que, lors de sa création, en 1776, elle donna pour la première fois l'exemple d'une association fondée dans un but intellectuel, alors que toutes les autres avaient des tâches politiques, militaires ou de bienfaisance.

Le but de la Société des Arts est resté toujours le même. Il s'exprime par l'activité de ses trois classes et il est symbolisé par les profils décorant la Salle des Abeilles où l'on voit : artistes, physiciens, médecins, moralistes, théologiens, naturalistes, industriels.\*

Quant à l'attachement de la Société des Arts à notre petite République, il se manifeste par les bustes ornant les façades du Palais de l'Athénée, où l'on reconnaît les hommes caractérisant le mieux les périodes essentielles de notre histoire ou "ayant jeté sur le nom de Genève le plus d'éclat" ainsi que le remarquait Alphonse de Candolle dans le discours qu'il prononça le 5 janvier 1864 lors de l'installation de notre Société dans l'Athénée.

L'idée de construire ce bâtiment est bien plus ancienne. On en trouve pour la première fois la trace dans une séance de la Société des Arts tenue en 1821, au cours de laquelle Jean-Gabriel Eynard demandait à l'Etat de construire cinq édifices : une prison, un hospice pour les aliénés, une bibliothèque, un musée et enfin un lieu d'assemblée.

Désireux de participer au financement de ces constructions, Eynard déposa une somme de Fr. 3 000.—, sous forme d'une inscription en capital sur le Grand Livre de la dette de France au profit de la République de Genève. Par le jeu des intérêts accumulés, au taux de 5 %, cette somme devait aboutir à la constitution d'un capital de Fr. 6 144 000.— au terme de 154 ans, pour permettre à l'Etat de construire ces bâtiments s'il n'avait pu le faire avant 1975 avec ses propres ressources.

Les vœux d'Eynard furent exaucés de diverses manières et le "lieu d'assemblée" devait devenir, 43 ans plus tard, l'Athénée.

Immédiatement, le nombre, la variété et le charme des locaux attirèrent de nombreuses sociétés, indépendantes des trois classes et qui toutes peuvent se réclamer d'*Athéna*, symbolisant l'influence de la raison et de l'esprit.

S'agit-il des arts et des lettres, nous y trouvons la Société des Amis des Beaux-Arts, les Amis de l'Opéra, le Cercle Richard Wagner, l'Association des Artistes Musiciens, la Société genevoise des Ecrivains.

Préférez-vous la connaissance d'autres régions ? L'Athénée abrite la Société d'Etudes allemandes, la Société d'Etudes italiennes, la Société Suisse-U.S.A.

Si vous vous intéressez à la science, participez aux réunions de la Société de Géographie ou à celles d'Histoire et d'Archéologie. La médecine est représentée par la Société médicale, la Ligue contre le cancer, la Prophylaxie mentale, l'Institut de psychothérapie et de psychagogie.

La Société d'Utilité publique, qui vient de fêter son 150ème anniversaire, siège à l'Athénée, comme l'Union arménienne, la Société Dante Alighieri et enfin, depuis de nombreuses années, une école de Yoga.

\* Voir pages 19-21

Suite en page 6.



Après ce rapide tour d'horizon sur le passé et le présent, demandons-nous ce que la Société des Arts peut attendre de l'avenir.

D'abord et avant tout, elle doit compter sur l'activité de ses trois Classes qui, plus que jamais, est fort réjouissante. Il suffit de parcourir les derniers numéros de notre revue "Athénée" pour se rendre compte de la variété des thèmes étudiés, de la qualité des conférenciers et, souvent, de l'animation des discussions.

On nous permettra de signaler tout particulièrement la reprise de l'activité de la Classe d'Agriculture et de l'Art de vivre, qui fut la première des trois classes formées sous l'impulsion de Augustin Pyramus de Candolle, conséquence du rapport qu'il avait présenté peu auparavant au Conseil Représentatif sur la question des subsistances.

Convient-il de continuer dans la ligne tracée par nos prédécesseurs, ou bien faut-il envisager une modification de la structure de notre Société ? C'est la question qui fut posée lors d'une Assemblée générale. Celle-ci chargea une commission spéciale, présidée avec un grand dévouement par M. Ch. Tavel, de procéder à une étude. Les propositions de cette commission ont été déposées et sont actuellement à l'examen par nos divers organes.

Dès que le Bureau de la Société des Arts aura pris position, il convoquera une Assemblée générale à ce sujet.

Un autre problème, fort grave, est posé à notre Société par l'état du bâtiment.

Une première étude, en cours, porte sur un réaménagement des étages inférieurs, ainsi que les Classes en furent informées lors de leur assemblée du 13 décembre 1978.

Mais l'essentiel est évidemment la restauration de notre beau bâtiment, auquel notre collègue, M. Ernest Martin, architecte, consacre un intéressant article dans le présent numéro de notre revue. Il n'est pas besoin de décrire les dégâts subis par les façades en molasse, car ils sont apparents.

Il en va de même pour la dégradation de la décoration des salles du rez-de-chaussée.

Dès lors, se pose immédiatement un double problème, juridique et financier.

C'est l'occasion de se demander s'il convient de conserver le régime actuel, ou s'il est préférable que la propriété du bâtiment soit exercée par un organe juridiquement distinct de la Société des Arts. Ce pourrait être une fondation ou, par exemple, une société immobilière, comme il en existe divers exemples à Genève, pour des bâtiments de même nature : la Société de Lecture ou le Cercle de la Terrasse.

L'expérience montre qu'avec le temps, les actions reviennent à la Société, par dons ou legs des porteurs, ce qui allège les charges.

Quoiqu'il en soit, le sujet sera très soigneusement étudié, tenant compte non seulement de la gestion de l'organe nouveau, s'il est créé, mais aussi des facilités qu'il peut apporter dans la récolte des fonds nécessaires pour entreprendre les travaux.

De quoi demain sera-t-il fait pour la Société des Arts ?

Les lignes qui précèdent auront montré que, loin d'être un organe figé dans la contemplation du passé, notre Société est bien vivante. Aujourd'hui comme hier, elle s'efforce de donner à ceux qui fréquentent ses réunions une image fidèle et complète de notre temps. Elle ne craint pas de traiter des problèmes les plus ardu de notre civilisation et c'est avec la même détermination qu'elle aborde les tâches que nous venons d'esquisser, tant en ce qui concerne sa structure même que la conservation de son beau bâtiment.

Pour cela, notre institution sait qu'elle peut compter sur une force qui jamais ne lui a fait défaut depuis deux siècles : le dévouement de ses membres et leur attachement à la Société des Arts.

Eric CHOISY

#### UN LIEU OÙ SOUFFLE L'ESPRIT

=====  
*Dans l'arrêté que l'on peut lire intégralement ci-contre, le Conseil d'Etat a décidé le classement de l'Athénée au titre de monument historique, en tant que "témoin important de la culture et de l'architecture de Genève du XIXe siècle". Dans les pages qui suivent, on verra revivre les deux, mais c'est l'esprit qui souffle en ce "lieu d'assemblée", ou forum, imaginé dès 1821 par Jean-Gabriel Eynard, qui en constitue l'incomparable richesse.*



Folio 188

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

### ARRÊTÉ

de classement du Palais de l'Athénée, bâtiment n° 266, sis rue de l'Athénée 2, sur la parcelle n° 4337, feuille 14 du cadastre de Genève, section Cité

du 24 janvier 1979

### LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la communication de la commission des monuments, de la nature et des sites du 30 octobre 1978, proposant le classement au titre de monument historique et artistique du bâtiment n° 266, sis sur la parcelle n° 4337, feuille 14 du cadastre de Genève, section Cité;

vu le dossier de proposition dont il résulte, en substance, que ce bâtiment, construit en 1863 par les architectes Gabriel Diodati et Charles-Adolphe Schaeck, est un témoin important de la culture et de l'architecture de Genève du XIXe siècle;

vu les observations du propriétaire des 23 novembre 1977 et 15 juin 1978;

vu le préavis de la Ville de Genève du 28 août 1978;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 6 juin 1976, art. 10 et suivants,

ARRETE

#### Article 1

Le Palais de l'Athénée, au sens des considérants, est déclaré monument classé.

Communiqué à :

Travaux 7 ex.  
Intérieur 1 ex.  
Sautier 2 ex.  
Intéressé 1 ex.



Certifié conforme  
Le chancelier d'Etat:

*D. Hami*



UN PALAIS?

UN HÔTEL? UN MUSÉE?

NON: UN ATHÉNÉE!

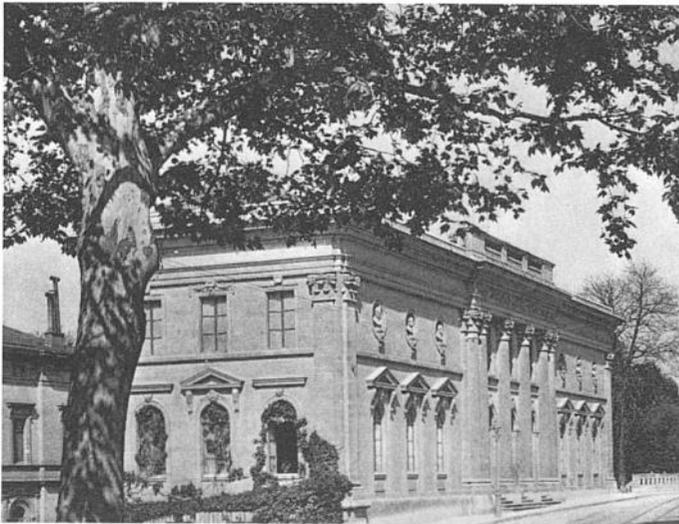
Par Ernest MARTIN

**D**ès l'origine consacré à la déesse aux yeux pers de la mythologie hellénique Athéna, issue toute armée et casquée de la tête de Zeus son père, un Athénée était un temple dans lequel on vénérât sa sagesse.

La chouette, emblème de la déesse, s'est envolée des antiques Athénées qui n'ont pas résisté à l'épreuve du temps.

Le souvenir mythologique d'Athéna, protectrice des arts et des artisans, de l'industrie inventive et des sciences, par contre, a passé à travers l'histoire.

Dans une antiquité moins lointaine, un Athénée était "un lieu public où les rhéteurs et les poètes faisaient lecture de leurs ouvrages", puis dès le XVIIIème siècle, un établissement où se réunissaient littérateurs et savants pour y enseigner et donner des conférences. Le terme est un nom masculin de la langue française ; il définit exactement l'édifice dont nous voulons parler, qui abrite le siège et les activités de notre société bi-centenaire.



Au cours du premier siècle de son histoire, la Société des Arts a connu bien des vicissitudes immobilières. Du salon d'Horace-Benedict de Saussure, où elle réunit ses premiers adeptes, elle émigra à l'auditoire de théologie, puis aussi à l'Hôtel de Ville, pour installer plus tard ses classes d'enseignement officielles dans l'immeuble du Calabri, construit en 1752 et bien heureusement démoli il y a une cinquantaine d'années.

C'est dans cet immeuble, construit en 1818, qu'elle vécut les années de l'occupation française, jusqu'au jour où l'asile du Musée Rath lui fut généreusement offert. Mais la politique genevoise des années cinquante l'expulsa de ses murs. Errante à nouveau, mais florissante dans son développement et son activité, tout en étant dégagée d'un enseignement officiel, la Société se trouvait à l'étroit dans des locaux de fortune.

C'est alors qu'interviennent Jean-Gabriel Eynard et son épouse, Anna Eynard-Lullin.

An 1860. Genève fait éclater quelques années auparavant le corset de ses fortifications. Les ingénieurs traçaient les rues et les alignements de bâtiments des quartiers neufs. Les lots de terrain ainsi définis trouvaient déjà des acquéreurs.

Monsieur et Madame Eynard habitaient, depuis 1821 déjà, l'hôtel que l'architecte Salluci a su ordonner, avec une habileté remarquable et un sens profond de l'architecture, sur le terrain, très fortement dénivelé, en bordure de la promenade des Bastions, adossé à la muraille.

Soucieux d'assurer un asile définitif à notre Société, en très généreux mécènes, ils chargèrent les architectes Gabriel Diodati et Charles Schaeck de construire l'édifice destiné à la mettre dans ses murs.

Ils avaient jeté leur dévolu sur une jolie pente gazonnée proche de leur demeure, qui reliait le

*Suite en page 14.*

# LES MÉDAILLONS de la SALLE DES ABEILLES

Jean von MUHLENEN,

Paul LADAME



①



②

LES VINGT-SIX MÉDAILLONS peints aux cimaises de la Salle des Abeilles ont pour but de perpétuer, pour les générations qui se succèdent dans ce "lieu d'assemblée", le souvenir des hommes, et des femmes, dont Genève a eu lieu de s'honorer, à l'époque de la construction du Palais offert par Jean-Gabriel Eynard, en 1863. Certes, il faudra un jour rassembler dans une autre salle la galerie des portraits des enfants de Genève qui se sont illustrés depuis lors.

Mais ceci est une autre histoire, de même que l'interprétation très large qu'il faut donner, dans cette "cité du refuge", à l'expression "enfant de ...". Il en est beaucoup, parmi les plus justement célèbres, qui n'y sont même pas nés. Et l'origine des familles de tous, ou presque, à une époque plus ou moins reculée, est étrangère et plus ou moins lointaine. C'est pourquoi, dans chaque légende des médaillons, nous avons inscrit la date de la bourgeoisie, d'après le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*. Car, ce qui est vraiment typique de Genève, typique de l'Esprit qui souffle sur Genève, c'est qu'aucun des vingt-six personnages ainsi immortalisés n'est d'une famille autochtone. Ce sont tous des immigrants, ou des descendants d'immigrants, de plus ou moins fraîche date, que Genève s'est honorée - souvent avec retardement - d'avoir compté parmi ses plus illustres citoyens.

Il est possible qu'après quelques siècles, leurs mérites particuliers soient tant soit peu oubliés, de même que la patine du temps a terni les médaillons de Francesco Poggi et, hélas, les abeilles de Jean-Jacques Dériaz, qui ont donné leur nom à cette salle. Aussi nous a-t-il paru convenable de rappeler - très brièvement, mais mieux vaut peu que rien du tout - les titres des divers personnages à cette immortalité. Relevons, pour souligner l'utilité de cette entreprise, que tout récemment encore, un éminent théologien protestant n'a jamais voulu croire qu'Henri Estienne (No.15) n'était pas Calvin. Or, le grand réformateur, flanqué d'une part d'Adhémar Fabri et de Besançon Hugues, et de l'autre de Michel Roset, de Jean-Jacques Rousseau et de Charles Bonnet, figure en buste au fronton du Palais de l'Athénée. Son commanditaire, Jean-Gabriel Eynard, était lui-même issu d'une famille originaire de la Baume-Cornillane, en Dauphiné. En revanche, sa femme, la toute charmante Anna, dont le chaud regard illumine la page de couverture du présent "Athénée", était née Lullin : Anne-Charlotte-Adélaïde Lullin de Châteauevieux, c'est-à-dire de la plus vieille noblesse féodale aux portes de Genève. Elle constitue l'exception, à vrai dire adorable, mais l'exception.

En tête de cette page, nous avons placés les médaillons de deux hommes vraiment représentatifs de l'Esprit de Genève : Théodore de Bèze, le théologien, successeur de Calvin ; et Nicolas-Théodore de Saussure, le savant, fils d'Horace-Bénédict de Saussure, fondateur, avec l'horloger Louis Faizan, de la Société des Arts de Genève, en 1776.

① *THEODORE de BEZE*, 1519-1605, né à Vézelay, Bourgogne. Elevé à Paris, juriste, théologien. Aumônier de Condé, successeur de Calvin, recteur de l'Académie de Genève, il accueille les protestants fugitifs après les massacres de la Saint-Barthélemy.

② *NICOLAS-THÉODORE de SAUSSURE*, 1767-1845, originaire d'une noble famille lorraine, de Saulxure, bourgeoisie de Genève en 1635. Chimiste, naturaliste, a fait de longs séjours en Angleterre. Professeur à l'Académie, membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris et de nombreuses sociétés savantes, dont la ROYAL SOCIETY de Londres.



6



5



4



3



7



8



9



10



11



12



13



14

De droite à gauche et de haut en bas :

- 3 PHILIBERT BERTHELIER, 1456-1519, né à Virien-le-Grand, Ain, bourgeois de Genève 1464, juriste, patriote, capitaine des archers de Genève, s'oppose violemment à la volonté d'hégémonie du duc de Savoie. Trahi, est décapité le 23 août 1519.
- 4 FRANCOIS BONIVARD, 1493-1570, originaire de Vercelli, Piémont, de noble famille savoyarde. Prieur de St.Victor, prend le parti de Genève dans sa lutte contre le duc de Savoie. Emprisonné à Chillon après avoir été trahi. Libéré par les Bernois.
- 5 JEAN PETITOT, 1607-1691, famille originaire de Villiers-le-Duc, Côte d'Or, bourgeois de Genève 1615. Célèbre peintre. Créé chevalier par Charles Ier d'Angleterre. Peintre du roi Louis XIV et de la famille royale.
- 6 THEOPHILE BONET, 1620-1689, né à Vauton, Dauphiné, d'une famille bourgeoise de Genève depuis 1617. Médecin du prince de Neuchâtel avant de s'établir à Genève. Publie de remarquables études, dont la première esquisse d'ensemble de l'anatomie pathologique.
- 7 FRANCOIS LE FORT, 1656-1699, famille originaire de Cuneo, Piémont, bourgeoise de Genève 1565. Conseiller, ambassadeur, général, amiral de Pierre-le-Grand, créateur de la flotte russe.
- 8 FIRMIN ABAUZIT, 1679-1767, né à Uzès, Occitanie. Philosophe, encyclopédiste, théologien libéral, ami de Bayle et de Newton, a propagé à Genève l'idée de créer une "société des arts" sur le modèle de la ROYAL SOCIETY de Londres.
- 9 GABRIEL CRAMER, 1704-1752, famille originaire du Holstein, bourgeoise de Genève 1668. Mathématicien, professeur à l'Académie, où il introduit le français comme langue d'enseignement. Membre associé des académies de Berlin, Montpellier, de l'ISTITUTO de Bologne et de la ROYAL SOCIETY de Londres.
- 10 THEODORE TRONCHIN, 1709-1781, famille originaire de Champagne, bourgeoise de Genève 1579. Célèbre médecin, président du collège des médecins d'Amsterdam, professeur à l'Académie de Genève, membre de l'Académie de chirurgie de Paris, propagateur de l'inoculation sur le continent. Membre de la ROYAL SOCIETY de Londres.
- 11 ABRAHAM TREMBLEY, 1710-1748, famille originaire de Charlier en Lyonnais, bourgeoise de Genève 1555. Naturaliste, ami de Réaumur, Membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris et de la ROYAL SOCIETY de Londres.
- 12 JACQUES-ANTOINE DASSIER, 1715-1759, famille originaire de Lyon, bourgeoise de Genève 1633. Peintre et graveur, a travaillé à Paris, Londres, St. Pétersbourg et en Italie. Graveur à la MINT de Londres. Célèbre pour ses médailles de souverains régnants.
- 13 JEAN-PIERRE SAINT-OURS, 1752-1808, famille originaire du Dauphiné, bourgeoise de Genève 1759. Peintre à Paris, puis à Genève. Membre de l'Assemblée générale et du Comité législatif pendant la Révolution. Nombreux portraits au Palais de l'Athénée.
- 14 AUGUSTIN-PYRAMUS de CANDOLLE, 1778-1841, famille originaire de Peynier, Provence, bourgeoise de Genève 1555. Célèbre botaniste. Professeur à Montpellier, puis à Genève. Associé étranger de l'Institut de France et membre de la ROYAL SOCIETY de Londres.



15



16



17



18

De gauche à droite et de haut en bas :

15 HENRI ESTIENNE, 1528-1598, bourgeois de Genève 1556, originaire de Paris, d'une célèbre dynastie d'imprimeurs.

16 JACQUES GODEFROY, 1587-1652, famille originaire de France, bourgeoisie de Genève 1580. Jurisconsulte, historien, professeur à l'Académie, plusieurs fois syndic, chargé de mission auprès de Louis XIII.

17 JEAN-ROBERT-CHOQUET, 1642-1731, famille originaire de Châtillon-sur-Seine, bourgeoisie de Genève 1603. Homme d'Etat, historien, philosophe. Professeur à Saumur, puis à Genève. A le premier enseigné à Genève la philosophie de Descartes.

18 JEAN-LOUIS CALANDRINI, 1703-1758, famille originaire de Lucques, Italie, bourgeoisie de Genève en 1634. Professeur de mathématiques et de philosophie, puis recteur de l'Académie et syndic de Genève. Un des pionniers de la Société des Arts.

19 JEAN-ANDRE DE LUC, 1727-1817, famille originaire de Perrigny, Gex, bourgeoisie de Genève 1524. Géologue célèbre pour ses études alpestres. Lecteur de la reine d'Angleterre. Professeur à Göttingen. Correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

20 ANTOINE TAVAN, 1749-1837, famille originaire d'Aouste, Drôme, citoyen de Genève en 1797. Remarquable horloger, célèbre dans la Fabrique pour son invention d'un système perfectionné d'échappements.

21 FRANCOIS-PIERRE-AMI ARGAND, 1750-1803, famille originaire de France, venue à Genève vers 1650. Collaborateur de Montgolfier dans la construction de ballons. Inventeur célèbre d'une lampe qui a révolutionné l'éclairage.

22 PIERRE PREVOST, 1751-1839, famille originaire de Bossy, Gex, mais depuis longtemps fixée à Genève (un aïeul était syndic en 1459). Juriste. Précepteur en Hollande et à Paris. Professeur à l'Académie de Genève. Membre de l'Académie des sciences de Berlin et correspondant de celle de Paris.

23 MARC-AUGUSTE PICTET, 1752-1825, famille originaire de Neyden, Haute-Savoie, bourgeoisie de Genève 1474. Avocat. Professeur de philosophie. Fondateur, avec son frère Charles Pictet de Rochemont, de la "Bibliothèque britannique". A présidé au renouveau de la Société des Arts à la Restauration.

24 SIMONDE de SISMONDI, 1773-1842, famille originaire de Toscane, bourgeoisie de Genève en 1692. Economiste, historien, professeur à l'Académie de Genève, au Collège de France, à la Sorbonne. Voyage avec Germaine de Stael en Allemagne et en Italie. Oeuvres célèbres : Histoire des Républiques italiennes, Histoire des Français, Histoire de la chute de l'Empire romain.

25 ALBERTINE-ADRIENNE NECKER de SAUSSURE, 1766-1841, fille d'Horace-Bénédict de Saussure, fondateur de la Société des Arts et soeur du No.2. Femme de lettres et pédagogue : Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël ; L'éducation progressive, célèbre traité de pédagogie.

26 JEAN-JACQUES PRADIER, 1790-1852, famille originaire de St. Ambroix, Languedoc, habitant 1757. Sculpteur célèbre. A vécu à Paris. Bustes du général Rath, de Rousseau, de Sismondi, du général Dufour.



19



20



21



22



26



25



24



23



## LES TRÉSORS CACHÉS DE L'ATHÉNÉE

Par Charles DURR

Les habitués de l'Athénée connaissent bien la Salle des Abeilles, les Salons, ainsi que les corridors ornés de tableaux, de bustes, d'horloges et de lampadaires, qui parlent à leurs esprits, et leur rappellent l'histoire de la SOCIÉTÉ des ARTS, les hommes qui l'ont servie et qui ont fait sa gloire.

Il est pourtant d'autres trésors, cachés aux yeux du public, mais dont l'importance est immense, elle aussi.

Tout d'abord, la Société des Arts peut s'enorgueillir de posséder des archives complètes, depuis le jour de sa naissance jusqu'à aujourd'hui, et ceci est capital. Le sens du sérieux et l'amour du travail bien fait, ont facilité la tenue

et la conservation de tous les procès-verbaux, qu'il s'agisse des séances ordinaires ou plénières, ou des séances du Bureau de la Société des Arts, de 1776 à 1917, en onze volumes reliés ; la correspondance de 1776 à 1900, en cinq volumes reliés et les livres des comptes de la Société des Arts, de 1776 à 1916 ; sans compter les procès-verbaux des Comités spéciaux, ainsi que ceux des trois Classes.

Voilà de quoi ravir les chercheurs, qui sont à peu près sûrs de trouver le sujet de leurs désirs, la référence qui leur manque, ainsi que la vérité historique qui leur fait défaut. Sans compter les publications ou les tirages à part présentés à différentes époques par les membres de la Société des Arts.

Des bibliothèques importantes, ayant trait aux Beaux-Arts, à l'Industrie et au Commerce comme à l'Agriculture, se trouvent toujours à l'Athénée et renferment des livres précieux.

Il ne faut pas oublier qu'un des premiers devoirs de la Société des Arts fut de créer une école de dessin et de peinture. Nous possédons toujours des modèles d'après l'antique, des tableaux, dessins et autres objets, qui furent d'une grande utilité pour les élèves.

Nous avons reçu, soit par dons ou par legs, des oeuvres remarquables. Nous sommes fiers d'en assurer la garde.

C'est le 19 janvier 1827 que Monsieur CONSTANT de REBECQUE fit don à la Société des Arts d'un portefeuille important contenant une certaine de dessins et de lavis de Louis-Auguste BRUN, dit BRUN de Versoix (1758-1815).

Ce joyau de nos collections se compose de lavis à l'encre de Chine, ou à la sépia, sur papier blanc ; lavis et crayons noirs, sur papiers gris ou bleus, avec rehauts de sanguine et de blanc posés en épaisseur.



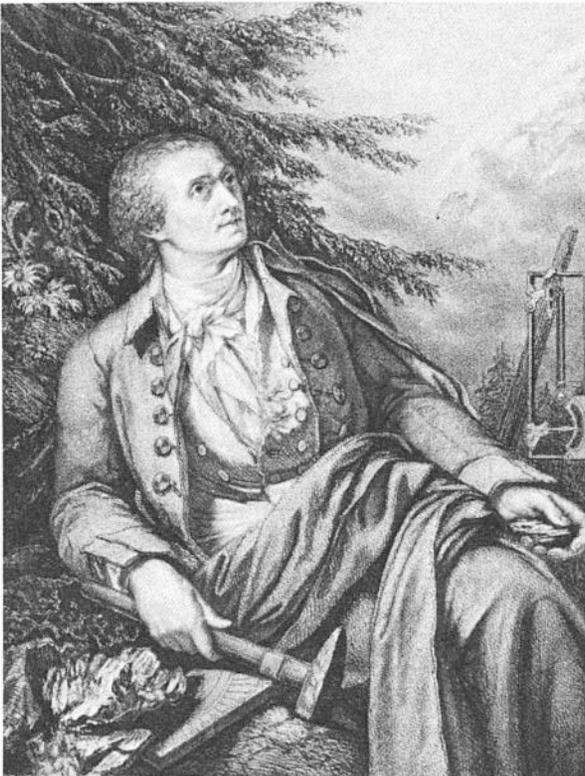
Saint-Ours par lui-même



Louis-Auguste BRUN s'est consacré très jeune à la peinture. Il a travaillé à Genève sous la direction du Chevalier Facin, puis en Allemagne. Il fut un grand admirateur de Wouwermans, qui lui donna la passion du cheval. Plus tard il fut apprécié à la cour de France, où Louis XVI en 1786 le constitua "directeur spécial de la reine et de sa soeur Madame Elisabeth dans leurs travaux de peinture." En 1788, Brun fut pensionné et l'Académie Française de Peinture l'admit comme membre.

Dans ses dessins et ses esquisses, le talent de Louis-Auguste BRUN se révèle dans toute sa plénitude. Acuité de la vision, sûreté du trait, souci du détail d'un costume, des plumes d'un chapeau, de l'"assiette" de son cavalier ou de l'attitude d'un chien de chasse font, de chacun de ses dessins, une leçon de style et une oeuvre d'art.

De superbes dessins, aquarelles et peintures de L. A. Arlaud, Jean-Daniel Huber, les Lory père et fils, Alfred Du Mont, Etienne Duval et de beaucoup d'autres peintres genevois ou étrangers, font partie de nos collections.



Hor. Benedict



de Saussure

Fondateur, avec Louis Faizan, de la Société des Arts de Genève  
Portrait à l'huile par Jean-Pierre Saint-Ours.

(Propriété de la Société des Arts, Genève.)

Le peintre François DIDAY nous légua 121 études fort diverses et toutes intéressantes, qui sont des démonstrations étincelantes de son grand talent.

Les règlements des concours DIDAY et CALAME font obligation aux lauréats de déposer à la Société des Arts une réplique de leur oeuvre primée. C'est ainsi que nous possédons des dessins ou peintures qui nous donnent un aperçu captivant de l'évolution des peintres de Genève comme HODLER, GOS, SILVESTRE, PERRELET, HELLE, BARRAUD, G. FRANCOIS, DUNKI, FUSTIER, P. MATTHEY, B. VAUTIER, GUINAND, ROCHAT, GOERGLAURESCH, CHAMBON, VERDIER, ARTHUR, et de combien d'autres.

Les trésors cachés de l'Athénée sont fort nombreux, il n'est pas possible de tous les énumérer ; mais ils prouvent à coup sûr l'attrait et l'importance que la Société des Arts a pris au cours des ans.

Ils sont cachés ces trésors ? Pas toujours. A l'occasion de certaines expositions importantes, ils ont eu l'honneur des cimaises de la Salle Crosnier. Il en est un pourtant qui, lui, est bien caché ; c'est une aquarelle d'A. CALAME qui, par un soir de forte affluence, subrepticement, a pris la poudre d'escampette. Nous espérons que, lassée de sa fugue, elle reviendra au bercail. Nous l'attendons.

Charles DURR



*Suite de la page 8.*

bas de la rue Beauregard à la promenade des Bastions, où ils envisageaient un édifice entouré de verdure et de plantations. Ce terrain fut cédé par l'Etat à une société immobilière qui l'exploita par blocs, de telle sorte que les Eynard ne purent s'assurer que d'une parcelle malcommode, étroite et allongée, entre deux alignements de rue, dont les fortes dénivellations rendaient les accès et l'aménagement des plans très difficiles.

Anna Eynard-Lullin, qui se piquait de connaissances en architecture, ne facilita peut-être pas tous les jours la tâche confiée à ses architectes, remaniant, nous dit-on, pendant ses nuits d'insomnie, les projets de ses mandataires.

A la cérémonie de la pose de la première pierre, le 28 septembre 1860, Jean-Gabriel Eynard, âgé de 83 ans, se fit représenter par deux de ses neveux, qui rédigèrent cette déclaration :

“L'an mil huit cent soixante et le vingt-huit septembre, la première pierre de cet édifice a été posée par M. Charles Eynard-Eynard et M. le comte Henri de Budé-Lullin en présence de MM. Charles-Adolphe Schaeck et Gabriel Diodati, architectes, au nom de M. Jean-Gabriel Eynard qui le consacra à l'usage de la Société pour l'encouragement des Arts, dont les travaux ont puissamment contribué au lustre et à la prospérité de Genève, en y maintenant le goût des arts et des sciences chez toutes les classes de citoyens.

Le fondateur fait des vœux pour que ce nouveau local serve à favoriser les progrès des arts et de l'industrie dans cette ville à laquelle il a toujours porté la plus vive affection.”

Le 5 janvier 1864, la Société des Arts tenait pour la première fois son assemblée dans la grande Salle des Abeilles. Jean-Gabriel Eynard était déjà décédé.

La construction avait coûté trois cent mille francs, somme considérable pour l'époque. Selon les conditions fixées par Madame Eynard, la Société des Arts était locataire de l'Athénée pour une somme très modeste, que ses finances pouvaient aisément assurer. Grâce à la générosité de certains actionnaires, elle put en devenir

propriétaire en 1903, supporter les charges qui lui ont assuré une indépendance totale, charges qui dans les temps actuels sont devenues très lourdes.

Revenons au bel immeuble de la rue de l'Athénée que nous connaissons tous, mais qui ne nous a certes pas encore livré tous ses secrets.

Messieurs Gabriel Diodati et Charles Schack ont conçu un plan à distribution centrale dans le rectangle étroit et allongé dont ils disposaient. De part et d'autre de l'entrée, au rez-de-chaussée on trouve, dans un parfait équilibre, à main droite, la salle de conférence et, à main gauche, le groupe des salons, locaux largement éclairés sur les façades. Les dégagements sont quelque peu exigus, l'espace étant très limité pour satisfaire un programme ambitieux.

A l'étage, dans la même ordonnance, l'escalier central, qui se dédouble à mi-hauteur, donne accès aux salles d'exposition, que réunit une agréable galerie. Cette composition, toute de rigueur et de symétrie, a fait appel au vocabulaire du style classique, traité en harmonie et finesse.

Telles sont les parties réservées à la vie sociale et culturelle de notre édifice. Mais les architectes avaient à disposer des parties de fondement que la configuration du terrain permettait d'ouvrir, non pas sur la rue de l'Athénée, mais vers le couchant sur la rue Eynard. Un escalier intérieur y conduit. C'est là qu'ils ont placé la “bibliothèque” sous la salle de conférence et plus bas, encore au niveau de la rue Saint-Léger, avec des fenêtres dégagées légèrement au-dessus du trottoir, la salle dite “de géographie”, ensuite “de la Société médicale”, rarement utilisée. Les bibliothèques sont défuntées ; seules subsistent les collections des beaux-arts. Ces salles vont peut-être subir un sort nouveau ! N'oublions pas qu'il y a le logement de service, peu favorisé dans sa situation, la petite salle dite “de l'agriculture” et dans les profondeurs de vastes et superbes sous-sols.

Mais quittons cette fastidieuse énumération pour contempler notre Athénée de l'extérieur.

Ce n'est pas une belle perspective qui dirige le regard vers sa façade principale ; c'est en longeant le trottoir d'une artère quelque peu mouvementée, aujourd'hui très passante, qu'on atteint le seuil de son entrée. Trois belles portes en plein cintre s'offrent à la vue, mais pour pénétrer dans l'édifice il faut choisir celle du centre. Ces trois portes sont flanquées de six hautes colonnes engagées à chapiteaux corinthiens, qui soutiennent un large entablement

Les bustes  
de g. à dr. :

Adhémar

FABRI

Besançon

HUGUES

Jean

CALVIN

Michel

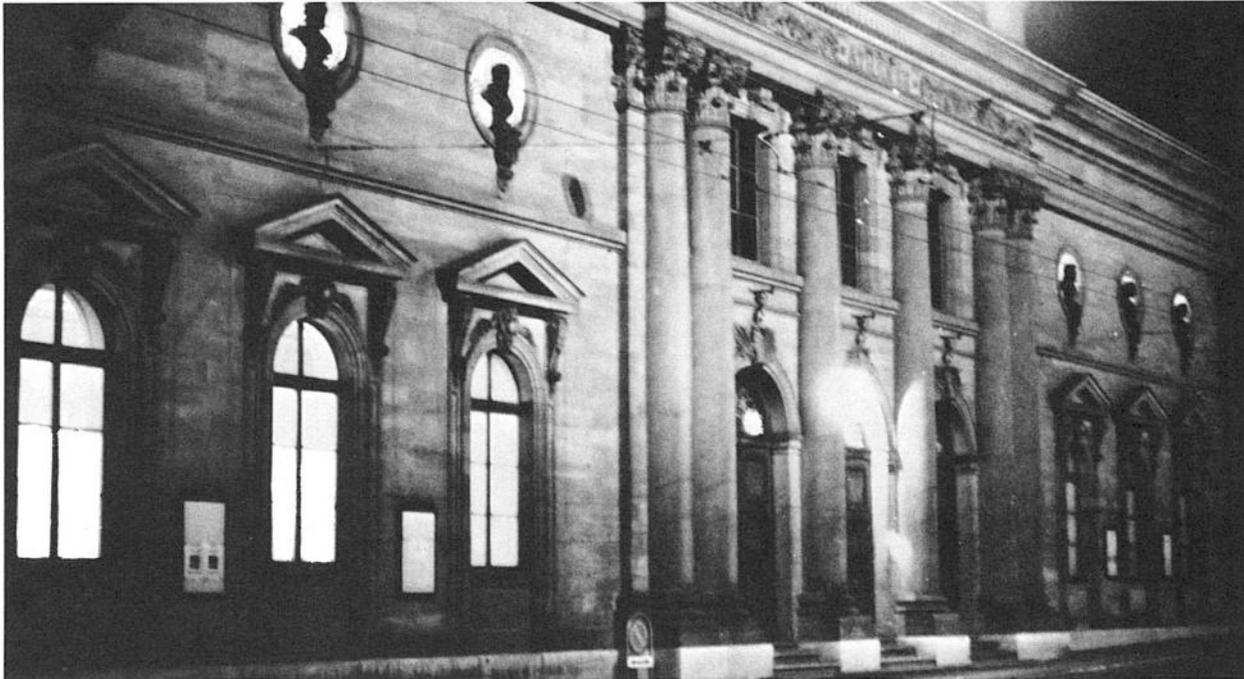
ROSET

Jean-Jacques

ROUSSEAU

Charles

BONNET



décoré, surmonté d'un couronnement de balustres. De part et d'autre de ce motif monumental marquant fortement le centre de la composition, cette façade, éclairée de la froide lumière du nord, est percée au rez-de-chaussée de groupes de trois fenêtres surmontées de frontons — elles éclairent salles et salons — alors qu'à l'étage le mur est nu. Sous la lourde corniche, l'architecte, pétri d'un classicisme qu'il exprimait d'une manière un peu composite, eut l'idée heureuse de chercher à l'animer en y plaçant des bustes sculptés dans ce même rythme ternaire.

Les sculpteurs Louis Dorcière, Charles Menn et Frédéric Dufaux en ont été les auteurs. Le visage noirci par la rigueur des temps, simples silhouettes lorsque l'éclairage public, le soir, illumine les niches rondes dans lesquelles ils ont été placés, ces personnages rappellent aux passants pressés, qui les regardent à peine, la conquête historique de nos libertés, la naissance des idées nouvelles et les premières recherches scientifiques qui ont contribué au rayonnement de Genève à travers le monde.

Le visage du prince-évêque Adhémar Fabri nous rappelle la Genève du haut Moyen-Age. Accueillant avec faveur les propositions de la communauté genevoise, il publia en 1387 "la confirmation des libertés et franchises", acte qui fut certainement la base solide sur laquelle a été fondé l'édifice politique qui s'appellera la République et Canton de Genève.

Avec son proche voisin, Besançon Hugues, nous faisons un saut d'un siècle et demi dans l'histoire. Syndic, il fut un véritable homme d'Etat, celui auquel Genève devra son indépendance. Au cours de luttes permanentes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur avec la Savoie, Besan-

çon Hugues négocia une alliance avec Fribourg, puis avec Berne, qui occupait nos régions limitrophes, première approche de cantons confédérés.

Le temps de la Réforme vint ensuite. L'effigie austère et sévère de Jean Calvin nous le rappelle. Notre Athénée n'étant point le lieu de débats théologiques, nous le voyons plutôt ici comme fondateur du Collège et de l'Académie, deux écoles dont la consécration eut lieu en la Cathédrale Saint-Pierre le 5 juin 1559 ; action religieuse, action culturelle, action politique aussi, en formant de Genève une place forte de la liberté, capable de résister aux assauts de ceux qui ont cherché à éteindre le flambeau qu'il avait allumé.

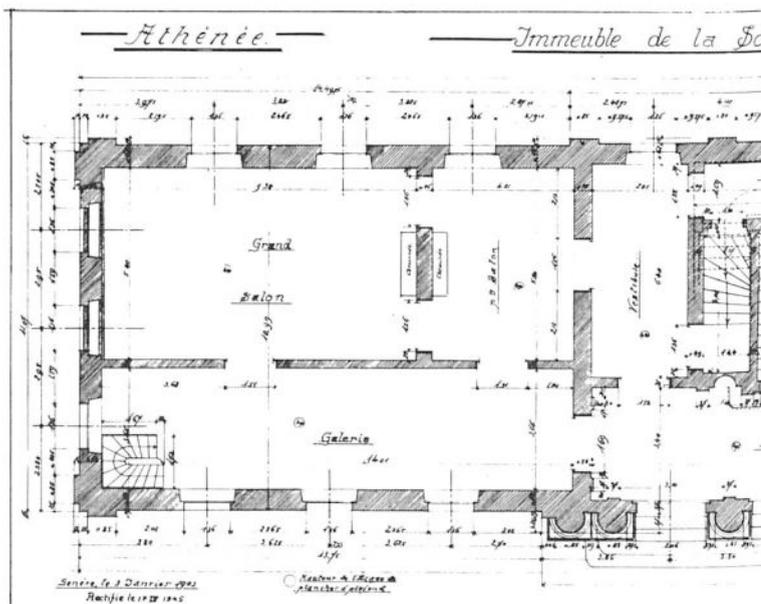
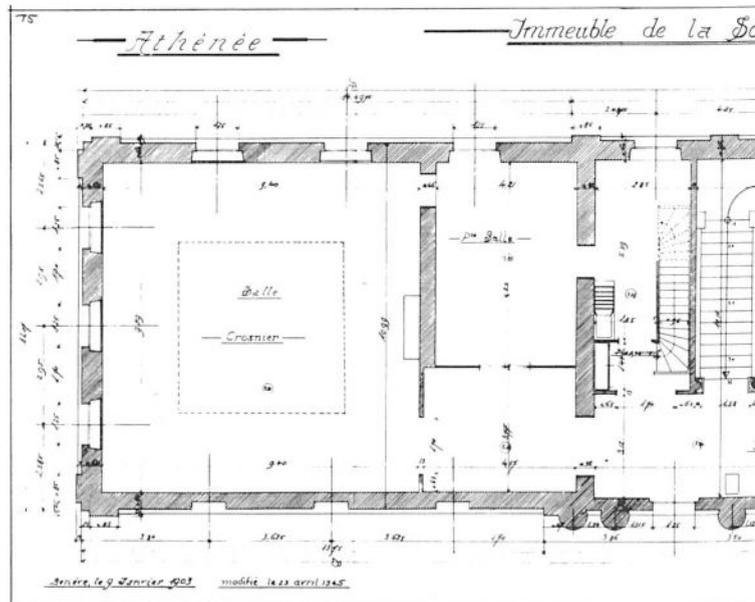
Franchissant la colonnade, nous trouvons un grand patriote, Michel Roset ; homme d'Etat, il occupa pendant un demi-siècle la scène politique genevoise à la fin du XVIème siècle. Il nous rappelle une grande page de notre histoire, les luttes pour maintenir la position de la Genève protestante en Europe. Bien qu'il échoua dans une négociation avec le Roy Henri IV, en vue d'assurer le rattachement du pays de Gex et de la Savoie à Genève, il étendit nos alliances avec les cantons suisses protestants, Zurich notamment.

Au centre du panneau, placé entre ce patriote réaliste et un de nos premiers grands savants scientifiques, Jean-Jacques Rousseau "citoyen de Genève", par sa seule présence, évoque le XVIIIème siècle dans sa grandeur et les conceptions nouvelles sur la vie, sur les rapports des hommes entre-eux et sur l'Etat.



Charles Bonnet fut, dans la belle demeure qu'il fit construire à Genthod, un prince de la recherche scientifique dans les directions les plus variées ; tout à la fois botaniste, naturaliste et philosophe, il portait tout particulièrement son intérêt sur la transmission de la vie.

Tournons-nous maintenant vers l'étroite façade qui domine l'escalier de Saint-Léger. Les trois



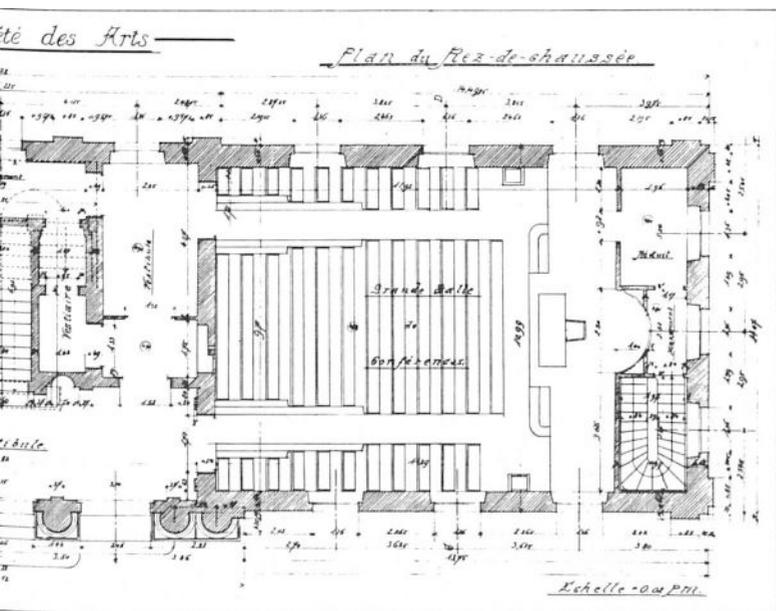
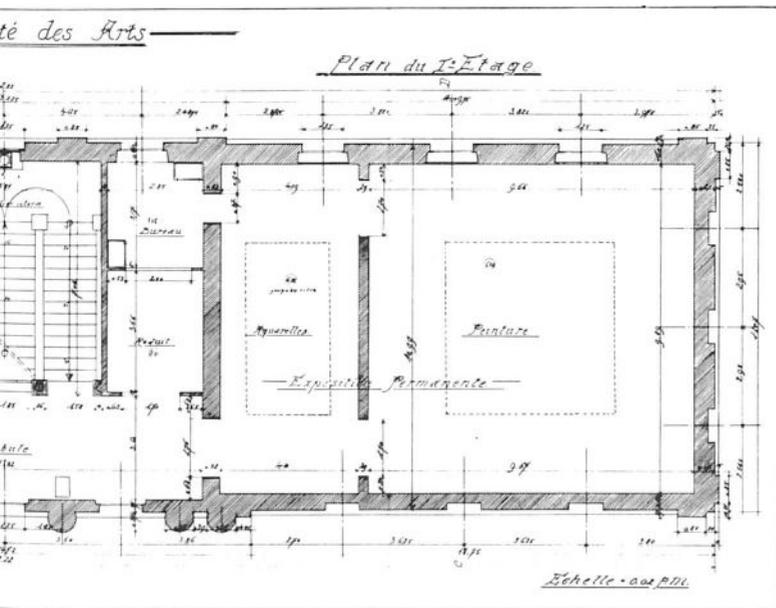
#### LEGENDES

Les plans de Gabriel DIODATI et Charles SCHAECK (corrigés par Anna EYNARD-LULLIN en 1863) ont été révisés par Ed. FATIO en 1903 et 1940-45.

Ci-dessus, à gauche: La Salle de la Société de Médecine. Elle permet d'accueillir une cinquantaine de personnes. (Sous-sol.)

Au centre: Exposition de peinture du "Musée de l'Athénée". (Premier étage.)

A droite en haut: La Salle de l'Agriculture, au sous-sol, qui reçoit une vingtaine de personnes.



niches sont vides, dépouillées de leurs personnages. Les pluies et les vents d'ouest qui les ont molestés depuis plus de cent ans avaient rongé leurs visages. Il fut un jour décidé de les descendre de leur piédestal, de charger le sculpteur Dominique Bovy de les retailler dans de nouveaux blocs de pierre. Ainsi fut fait, grâce à l'aide généreuse des descendants de ces Messieurs. Pour les voir, il faut pénétrer dans les salons où ils ont été placés en attendant que des temps meilleurs permettent d'entreprendre la remise en état, bien nécessaire, des façades de notre Athénée.

Ce sont Horace-Bénédict de Saussure, un des plus illustres savants genevois, physicien célèbre et créateur des sciences de la terre, fondateur de la Société des Arts en 1776 ; Ami-Lullin, le plus ferme artisan de la restauration de la République, après l'occupation française, à la fin d'une carrière politique très mouvementée et Charles Pictet de Rochemont, le négociateur des Traités de Turin et de Vienne, qui ouvrirent la porte pour l'entrée de Genève dans la Confédération suisse.

Ici s'arrête ce survol historique marqué par neuf grandes figures genevoises. Et Jean-Gabriel Eynard, secrétaire de Pictet-de-Rochemont à Vienne, me direz-vous ? Son buste, sculpté par Dufaux, n'a pas sa place sur la façade. Il domine le palier de l'escalier d'où il contemple les allées et venues à l'intérieur de cet Athénée qu'il a conçu pour la Société des Arts.

Ernest MARTIN



## QUELLE «CRISE»?

Par Jean MUSSARD,

Elément du rapport présidentiel à l'Assemblée générale de la Classe de l'Industrie et du Commerce

**A**<sup>u</sup> moment de rentrer dans le rang après avoir accompli mon année de service à la tête de la Classe, permettez-moi de vous soumettre quelques réflexions sur son rôle et ses responsabilités vis-à-vis de la communauté genevoise et internationale. Le Bureau a consacré une réunion spéciale (élargie) à ce thème le 9 avril. Tout le monde était d'accord que la prospérité de l'économie genevoise devait être notre première préoccupation mais, au-delà de cette évidence, deux tendances se sont manifestées qui, dans le feu de la discussion, pouvaient paraître opposées, alors qu'elles sont en réalité complémentaires. Les uns mettent l'accent sur des problèmes d'intérêt purement local et immédiat, tandis que les autres soulèvent des questions que des Américains ou des Japonais pourraient formuler en termes presque identiques.

Or, cette apparente opposition ne fait que refléter la situation dans laquelle se trouve n'importe quelle entreprise genevoise, et plus encore en temps de "crise" qu'en temps "normal" : d'une part elle doit affronter des problèmes dont la solution dépend essentiellement d'elle-même ; d'autre part elle subit - que cela lui plaise ou non - le contre-coup de politiques économiques décidées à Washington, à Paris, à Tokyo ou à Bruxelles (en admettant qu'il s'y passe quelque chose de tant soit peu sérieux), voire même à Berne, bien que l'heureuse faiblesse de nos autorités fédérales limite considérablement les dégâts comme les bienfaits que nous pouvons attendre de leur sagesse en matière économique.

Par conséquent, lorsque des théories économiques servent à justifier "scientifiquement" des politiques qui affectent notre prospérité - et c'est bien le cas, il suffit de parcourir les pages économiques des journaux pour s'en convaincre - ces théories ne sauraient nous laisser indifférents.

Certains pensent et diront peut-être : "Ne nous mêlons pas de ça, on n'y comprend rien, c'est l'affaire des experts". Eh bien non ! Cela regarde tous les citoyens et pour ma part, en tant qu'ingénieur, je ne puis m'empêcher de constater que les économistes - à part quelques originaux - parlent de plus en plus comme des mécaniciens. J'avoue que ce phénomène m'intrigue. Tout d'abord, il est clair que l'économie est une "machine" (cela ne se discute même plus), dont on dit tour à tour qu'elle "chauffe" ou qu'il faut la "relancer" (d'où l'importance d'un "pilotage" approprié ; ne dérangez jamais le pilote, c'est dangereux !). Enfin, n'oublions pas qu'une machine doit être "lubrifiée", à tel point que le "lubrifiant" - notamment d'origine américaine - dégouline sur toute la planète, ce qui nous oblige à l'"éponger" (à nos frais, bien entendu). Alors je me demande si le moment n'est pas venu d'examiner d'un peu plus près ce que signifie tout ce langage emprunté à la mécanique. Et lorsque j'apprends que ce fameux "lubrifiant" coûte à l'économie suisse (rien que pour s'en débarrasser) des sommes auprès desquelles le déficit de la Confédération apparaît comme une peccadille, je n'ai pas l'impression qu'il s'agit d'un problème purement académique.

Cela dit, bien d'autres sujets de discussion mériteraient d'être abordés l'année prochaine. En voici quelques-uns : les méthodes d'enseignement - notamment du français et des mathématiques - dont les conséquences sont loin d'être négligeables au niveau des entreprises ; le rôle des sondages d'opinion, en particulier des questions libellées de façon suggestive ; par exemple l'habitude - logiquement aberrante et économiquement néfaste - d'associer quasi automatiquement, notamment en matière d'énergie, les notions d'"économie" et de "sacrifice" ; la fragilité excessive des prévisions économiques, qui pourraient être améliorées dans la mesure où cette fragilité ne tient pas seulement aux difficultés intrinsèques de toute prévision. Bref, nous avons du pain sur la planche. Depuis quelques années, on parle beaucoup de "crise". Quelle crise ? S'agit-il uniquement de pétrole ? Si cette question intéresse d'autres Classes que la nôtre, eh bien, tant mieux !



## REGARDS SUR LA SAISON 1978-79

Par Jean CLOSTRE,  
Président de la Classe des Beaux-Arts

**A**<sup>u</sup> moment où la saison 1978-1979 touche à sa fin, il est réconfortant pour le Président de la Classe des Beaux-Arts de constater que, grâce à l'activité inlassable et dévouée des diverses Commissions qui l'avaient mis sur pied, le programme des manifestations diverses qui ont animé la vie de la Classe a été une pleine réussite.



Le Règlement de la Classe, dans sa dernière teneur, rappelle que son but est de *"favoriser l'étude et le développement des arts et des lettres"*.

Cette disposition est appliquée d'une manière volontairement éclectique, et, tant par les conférences qui sont données à la Salle des Abeilles que par les expositions qui occupent la Salle Crosnier, le Bureau de la Classe et ses Commissions affirment le désir que le Palais de l'Athénée ne soit pas seulement un conservatoire, mais aussi un lieu où les théories les plus avancées, les créations artistiques les plus engagées dans les courants actuels trouvent un écho.

La Classe des Beaux-Arts se veut ainsi délibérément dynamique, et, pour un observateur attentif, son rôle apparaît en réalité irremplaçable et nécessaire dans notre Cité, car elle puise dans une tradition déjà bicentenaire, qui n'a cessé d'être novatrice, les éléments nécessaires à la poursuite de sa tâche de découvreur d'idées et de talents.

Sans doute, les opinions qui sont exprimées par les conférenciers ou les oeuvres qui sont montrées par nos artistes sont parfois d'un abord difficile, et sollicitent de l'auditeur ou du spectateur une réflexion accrue et un regard plus aigu. Le Bureau de la Classe estime toutefois que son rôle n'est pas de proposer constamment des sujets et des objets "de tout repos", mais au

(\*) Salle Crosnier : Jeunes sculpteurs genevois.

Suite en page 20.



contraire, le plus souvent possible, des thèmes ou des expressions qui dérangent quelque peu et sortent des sentiers battus.

Ainsi : les conférences de Mr. Jacques MONNIER, Directeur de l'Ecole Cantonale des Beaux-Arts et des Arts appliqués à Lausanne, et de Mr. Jean-Jacques RUFFET sur les arts graphiques, couplées avec l'exposition consacrée à Mr. René BITTEL, Prix Boris Oumansky 1979, ont permis de mieux comprendre un domaine nouveau et quelquefois mal approché; l'exposé du Professeur Zygmunt ESTREICHER sur "Vie et mort d'instruments de musique" nous a conviés à un voyage étonnant dans le temps et l'espace; en nous entretenant du Petit-Palais d'Avignon, Mme Elisabeth MOGNETTI, Conservateur de ce musée, nous a fait découvrir les problèmes que pose la création d'un musée moderne; enfin, en traitant de "la dette genevoise de Ramuz", Mme Doris JAKUBEC, Maître-assistant à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne, a abordé un aspect peu connu de la carrière du grand écrivain.

Même des sujets que d'aucuns jugeraient plus classiques ont été éclairés d'un jour nouveau et convaincant. Je citerai, dans l'ordre chronologique : "Un Chatterton genevois : Imbert-Galloix" par le Professeur Jacques BUENZOD, "La sculpture bourguignonne au XVème siècle" par Mme Jacqueline BOCCADOR, "La Suisse et les réfugiés durant la 2ème guerre mondiale" par Mr. Jean-Claude FAVEZ, Professeur, Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, "Un témoin passionné : Saint-Simon" par Mr. Georges POISSON, Conservateur en chef du Musée de l'Ile de France à Sceaux, "Un architecte jurassien à la Cour de Louis XVI : Pierre-Adrien PARIS" par Mr. Alain GRUBER, Directeur de la Fondation Abegg.

Si les lettres, l'histoire et certaines sciences font assaut d'éloquence et d'érudition à la Salle des Abeilles, mais toujours dans un souci d'ouverture, la Salle Crosnier, elle, accueille de jeunes artistes que la Classe des Beaux-Arts, sans poursuivre de but commercial, entend révéler ou faire davantage connaître : on a pu ainsi admirer le raffinement des Constellations du graveur Paul VIACCOZ, aller à la découverte des polyptyques, formant la Polaroid Serie, du peintre Jean-Claude PRETRE, se laisser séduire par l'art de la communication du graphiste René BITTEL, venir à la rencontre de la 3ème Symphonie de Mahler à travers les tapisseries de Rosemarie KOCZY, s'interroger sur l'être humain grâce aux travaux de jeunes sculpteurs d'un atelier de l'Ecole supérieure d'art visuel, et entrer dans la Chambre Espace-Tragédie du sculpteur Dominique FONTANA.

Ces multiples manifestations, auxquelles il convient d'ajouter les études sur place, sous la forme de la traditionnelle excursion annuelle et des visites commentées, sont la preuve que le but assigné à la Classe des Beaux-Arts est activement poursuivi, et attestent sa vigueur et sa perennité.

Jean CLOSTRE



Elément du

## RAPPORT DU PRÉSIDENT

**L**A CLASSE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ART DE VIVRE termine la première saison de son renouveau. Lors de l'Assemblée générale inaugurale de septembre dernier, elle s'est trouvée dans la position à la fois périlleuse et enviable de pouvoir repartir de zéro. Position enviable parce que, n'ayant rien à perdre, elle avait tout à gagner : il était impossible de faire plus mal que ce qui n'avait pas été fait depuis une vingtaine d'années. Mais position périlleuse aussi parce que, d'une part, on ne pouvait, pendant un certain laps de temps, compter sur aucune rentrée d'argent - puisqu'il fallait recruter des membres en partant de rien - mais que, pour un bon démarrage, il fallait consentir des frais relativement importants. Heureusement, notre Comité, composé de femmes et d'hommes d'expérience et néanmoins optimistes, n'a pas lésiné. Il a sans discussion accepté de vendre quelques titres hérités d'une époque de vaches grasses. C'est ainsi que nous avons pu démarrer.

Position périlleuse aussi parce que notre tentative de relance pouvait échouer, nos efforts ne rencontrer aucun écho. Alors, à l'hibernation prolongée de cette Classe au passé glorieux aurait succédé une mort d'autant plus pénible que le moribond avait donné quelque espoir de reprendre goût à la vie.

Il s'agissait non pas d'un coup de poker - je ne suis pas joueur et je déteste me fier au hasard : je crois fermement que la chance se gagne, à force de volonté et de persévérance - mais certainement d'une gageure. Elle a été tenue. Mieux même que je l'espérais. C'est ici que je dois rendre hommage à celles et à ceux qui m'ont dès le départ solidement épaulé. Les paysans, je le savais bien, car, après tout, j'ai passé mon enfance parmi eux, ont les pieds sur la terre et la tête sur les épaules. Ils ne s'emballent pas facilement. Ils veulent voir venir. Mais quand ils se décident, c'est du solide.

En proposant de relancer la Classe de l'Agriculture, j'ai estimé utile d'élargir le cercle de ses préoccupations traditionnelles en y ajoutant ce que j'ai appelé l'Art de Vivre. Ce vocable, sympathique mais volontairement vague, permet d'englober tout ce qu'on veut. Particulièrement les questions relatives à l'environnement, l'écologie, la pollution, l'énergie douce ; mais aussi les problèmes humains, sociaux, moraux. En toute humilité, il faut reconnaître que les circonstances, les événements de l'actualité mondiale, nous ont puissamment servis. L'idée, toute théorique au départ, de faire de notre Classe renaissante un lieu de rencontre entre la ville et la campagne, un forum où se décantent les préjugés, où se façonne la complémentarité, a trouvé - grâce au conflit du Proche-Orient, grâce à la révolution d'Iran, grâce au chantage des producteurs de pétrole et grâce aux polémiques outrancières des adversaires comme des partisans de l'énergie nucléaire - une justification pratique d'une ampleur et d'un impact qu'il était difficile de prévoir.

Le professeur Isman nous l'a dit, le 23 avril : ce que nous sommes en train de faire dans notre Classe, pragmatiquement, pourra avoir, non seulement pour notre petite République, mais pour notre pays et, à titre d'exemple et de banc d'essai, pour les relations entre le Tiers Monde et les pays industrialisés, une importance encore loin d'être soupçonnée. Résultat concret et immédiat de cette

Suite en page 22.



évolution, nous allons reprendre une des grandes traditions de la Classe de l'Agriculture au siècle dernier, en créant, ou en appuyant, un groupe d'études et de recherches, qui s'occupera concrètement de l'énergie douce, en liaison avec tous ceux qui voudront bien se joindre à nous. Nous suivrons en particulier les essais systématiques relatifs à l'utilisation du biogaz et nous les encouragerons dans la mesure de nos moyens.

Au cours de la saison qui se termine, nous avons organisé, sans parler de deux Assemblées générales, sept manifestations publiques en la Salle des Abeilles du Palais de l'Athénée, dont le succès a été croissant. Il est évident que nous avons, au commencement, tâtonné dans le noir : quel public pouvions-nous intéresser et avec quels sujets ? Etant donné l'état de nos finances, j'ai établi, au départ, un principe absolu : on n'offrirait aucune rétribution aux conférenciers invités. Seulement, à titre symbolique, une lithographie de Brun de Versoix, de 1776, année de la fondation de la Société des Arts. Ce sont néanmoins des hommes de très grande valeur qui nous ont fait l'honneur et l'amitié de venir participer à nos travaux. Autre principe, pour les mêmes raisons : pas un centime n'a été, ni ne sera à l'avenir, dépensé pour la publicité de nos soirées. Nous convoquons nos membres, et parfois ceux des autres Classes. C'est à eux de faire de la propagande de bouche à oreille et d'inviter leurs amis et connaissances, en n'oubliant pas de leur remettre un bulletin d'adhésion. Le recrutement doit être le souci constant de nos membres. C'est grâce à eux que nous tenterons de doubler l'effectif de notre Classe d'ici la fin de l'année. Ils ne doivent pas rester passifs. Ils peuvent ainsi montrer leur attachement à notre Société et leur intérêt pour la poursuite de la tâche d'utilité publique qu'elle s'est fixée.

Il me paraît inutile d'énumérer les manifestations que nous avons organisées. On peut en lire et l'annonce et le compte-rendu dans notre "Athénée", qui nous a donné bien du souci, mais qui est un élément vital pour la communication non seulement entre les membres, mais, surtout, entre la Société et ses Classes et celles-ci et le public en général. C'est par cette communication que nous pouvons répondre aux besoins d'information de petites élites, que les Mass Media sont, par leur nature même, incapables de satisfaire.

Ce qui compte, maintenant, c'est la préparation de l'avenir. Notre Société des Arts, son président, Eric Choisy, en tête, appuyé par un Bureau dévoué, a pour but la restauration du Palais de l'Athénée. Notre but à nous est de montrer le dynamisme, la vitalité, l'esprit de service public de notre Classe A+A. Sept manifestations sont inscrites au programme de la saison prochaine. Elle s'ouvrira le 17 septembre par une conférence du Dr WAHLEN, qui retracera pour nous les péripéties de la bataille agricole, livrée il y a 40 ans, pour la survie de notre pays encerclé par les armées de l'Axe. Des films de l'époque illustreront ses propos. Nous nous efforcerons ensuite d'alterner des thèmes typiquement agricoles avec des sujets susceptibles d'intéresser ceux que passionnent les problèmes de l'écologie, mais qui ne veulent pas s'égarer dans des mouvements politiques. Les démagogues n'auront jamais de place chez nous, mais bien toutes les femmes et les hommes de bonne volonté.

Permettez-moi de répéter, pour terminer, cette maxime pleine de sagesse :

" Il faut toujours attacher sa charrue à une étoile."

La charrue, c'est l'agriculture ; l'étoile, c'est l'art de vivre. Ensemble, c'est notre Classe. Grâce à ses membres, et à leurs amis, elle va s'épanouir et elle jouera bientôt un rôle utile dans notre petite République. Merci.

Paul A. LADAME



## AGRICULTURE ET ÉCOLOGIE

Par Jean REVACLIER,  
Président de la Chambre d'Agriculture  
Président du Grand Conseil de la République et Canton de Genève

**A**GRICULTURE  
et ECOLOGIE  
sont-elles conciliables ?



Voilà une question d'actualité, à laquelle on peut répondre affirmativement, pour autant que les deux protagonistes laissent leur couteau au vestiaire. Il faut parfois savoir être raisonnable. La généralisation de l'agriculture dite "biologique", comme l'entendent les tenants de l'abolition complète des engrais et des pesticides n'est qu'un rêve. Cela signifierait à brève échéance la disette, la pénurie de produits alimentaires. Et pour le consommateur une hausse importante du coût de l'alimentation, qu'il n'est pas prêt d'accepter. De l'autre côté de la barrière, on peut admettre que l'agriculture gaspilleuse d'énergie, dévorant son capital le plus cher, en l'occurrence la terre, a vécu. Là aussi, le rêve de certains technocrates et planificateurs des années soixante est dépassé ! Les méthodes actuelles de culture marquent la recherche d'un milieu équilibré naturel ! Elles ne sont plus destructrices, mais protectrices !

C'est dire que le présent, comme l'avenir, appartient à cette agriculture traditionnelle, du type familial, telle qu'elle existe dans notre pays. Du reste, elle a déjà fait ses preuves économiques et écologiques ! Elle assure, même dans des temps difficiles, le ravitaillement du pays. Elle contribue au maintien du paysage et des sites ! Sans le bétail bovin ou l'élevage chevalin, les Franches Montagnes ne seraient que maquis impénétrable ! Sans les vigneronns du Lavaux, le vignoble cher à Monsieur Franz Weber ne serait que broussailles et villas ! Sans les paysans, notre campagne genevoise ne serait plus un jardin bien aménagé, mais un paysage aride et sauvage ! En effet, il ne faut pas oublier que ce sont les paysans qui ont façonné notre pays ! Ils ont été probablement, sans s'en rendre compte, les meilleurs écologistes que l'on puisse imaginer, les meilleurs défenseurs de la qualité de la vie.

Revenir à une agriculture moyenâgeuse apparaît comme irréel. En retenant dans toutes les régions du pays, même les plus reculées, une intense activité paysanne, on contribue à un maintien de l'environnement que nous ont légué nos ancêtres ! La priorité, dans notre politique agricole, doit revenir à l'exploitation du sol national. L'initiative populaire lancée par les organisations agricoles en 1978 pour limiter l'importation de denrées fourragères, ne tend pas à autre chose. Le projet de loi fédéral prévoyant d'allouer des subsides à la surface aux paysans de la montagne et des collines va dans le même sens !

Il ne faut pas se le cacher. Le maintien de ce type d'exploitation agricole, nullement dépassé, coûtera cher. Mais il représente à nos yeux la seule réponse qu'il faut apporter à la fois aux technocrates modèles de la C.E.E., comme aux tenants d'une agriculture "biologique", qui se bercent d'illusions !

Choisir une autre voie, ce serait mettre en danger la sécurité de l'approvisionnement du pays, démanteler ce tissu social si solide que représente notre paysannerie et laisser se détériorer l'image de notre pays ! Cela, pas plus les paysans que les écologistes ne le désirent. Si les uns et les autres veulent bien ouvrir les yeux, ils se rendront vite compte qu'ils sont partenaires et non pas adversaires !



Des applaudissements nourris ...et un BRUN de VERSOIX récompense les invités du soir

**L**a saison 1978-1979 de la Classe de l'Agriculture et de l'Art de Vivre s'est terminée, le 21 mai, par une conférence publique sur l'Esprit de Genève, à laquelle ont pris part les deux Bourgeois d'Honneur de notre petite République. Le troisième lundi de chaque mois, le public de la Salle des Abeilles a pu participer activement à des débats allant de la météorologie mondiale au biogaz, en passant par la protection des animaux, le droit foncier et les Mass Media. Très pertinemment, Jean Revaclier, président de la Chambre de l'Agriculture, se demande si Ecologie et Agriculture sont conciliables (voir page 23) et répond par l'affirmative ...à condition que chacun mette du sien. Ainsi a-t-il défini la vocation même de notre Classe A+A ! En effet : qu'est-ce que l'écologie? C'est une partie de la biologie. Qu'est-ce que la biologie ? C'est la science de la vie. Voilà pourquoi l'Art de Vivre a rejoint l'Agriculture.

Cqfd. PAL.

## A la Société des arts L'esprit de Genève : une société fondée sur le droit... et sur l'écologie

A l'invitation de la classe d'agriculture et de l'art de vivre de la Société des Arts, deux bourgeois d'honneur de notre canton ont parlé lundi soir de «l'esprit de Genève». Respectivement ancien secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises et ex-haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, le pasteur Willem Visser't Hooft et le prince Sadruddin Aga Khan représentent en effet, des exemples parfaits de ces hôtes étrangers devenus plus genevois que les Genevois.

M. Visser't Hooft a tout d'abord évoqué la naissance de l'esprit de Genève lorsqu'en 1920 les Genevois accueillirent avec enthousiasme les «internationaux» de la Société des Nations. Cet esprit était à la fois fait du désir de construire un ordre nouveau fondé exclusivement sur le droit et d'un optimisme un peu superficiel qui sous-estimait les forces du mal :

il ne devait pas survivre aux premiers signes annonciateurs de la seconde guerre mondiale.

Aussi, le pasteur Visser't Hooft prône-t-il un nouvel esprit de Genève toujours fondé sur le désir d'une société internationale de droit mais tempéré de réalisme : en quelque sorte, le «pessimisme actif» préconisé par Denis de Rougemont.

Quant au prince Sadruddin, qui a mis désormais tout son talent au service des causes écologiques – notamment antinucléaires – il pense que Genève pourrait être le berceau d'une «idée révolutionnaire» : une civilisation basée sur l'humanisme et non sur le matérialisme. Notre canton, estime-t-il, a su préserver un équilibre indispensable entre la ville et la campagne (encore qu'il ne soit pas à l'abri de sérieuses menaces). Or, pour

que l'homme donne le meilleur de lui-même, il doit évoluer dans une société pacifique, ce qui implique un milieu équilibré. Et le prince de dénoncer l'urbanisme sauvage, la croissance sans limites engendrant la solitude et la criminalité, le béton dévorant les espaces verts.

Au contraire, en maintenant la balance égale entre la ville et la campagne, on préserve la décentralisation qui est à la base de la démocratie helvétique et l'on permet aux institutions internationales de se pencher sur le sort du tiers monde dans un environnement vierge de nuisances. Se tournant vers l'avenir, Sadruddin Aga Khan est convaincu que c'est de la campagne que viendra la solution à la crise énergétique par le développement d'énergies douces, tel le bio-gaz, qui nous permettra, au bout du compte, de mieux vivre.

A. N.



Photos J. von Mühlennen



De g. à dr.: Le pasteur Willem A. Visser't Hooft, le président, le prince Sadruddin Aga Khan.

A g. : Auguste Raynald Werner interpelle les orateurs, sous l'oeil de marbre d'A.P. de Candolle. Eric Choisy, Louis Berguer et René Delacuisine l'écourent avec attention.

## «L'esprit de Genève - Mythe ou réalité»

par le pasteur Visser't Hooft et le prince Sadruddin Aga Khan

N'y a-t-il pas un malaise genevois, à l'égard des « internationaux, et entre la ville et la campagne » ? a demandé M. Paul A. Ladame, président de la classe de l'agriculture et de l'art de vivre de la Société des arts de Genève, qui tenait lundi soir une séance publique, la dernière de la saison 1978-1979, à la salle des Abeilles de l'Athénée.

Cette manifestation avait pour thème « L'esprit de Genève : mythe ou réalité ? » Deux éminentes personnalités participaient au développement de ce problème ou plutôt de ces problèmes, le pasteur Willen A. Visser't Hooft, ancien secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, et du prince Sadruddin Aga Khan, ancien haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, tous deux bourgeois d'honneur de Genève.

Le pasteur Visser't Hooft a retracé l'histoire des bonnes relations humaines qui s'étaient établies entre Genève et la Société des Nations. Un nouveau monde était ainsi créé dans l'enthousiasme général, qui fut, hélas ! de courte durée. Après l'histoire des années vingt et trente, le conférencier parla de l'esprit de Genève dans le monde d'aujourd'hui. Il considère qu'il doit se développer dans le désir de « construire un véritable ordre basé sur le droit », comme le disait déjà

Max Huber. En luttant contre les forces destructrices, il est encore possible de sauver ce qui doit l'être. Le pasteur Visser't Hooft a conclu en déclarant qu'il faut en finir avec le mythe pour revenir à la réalité de chaque jour.

Tout ce qu'entreprend l'homme est lié à son milieu, souligna le prince Sadruddin Aga Khan. A ce point de vue, le canton de Genève bénéficie d'un bon équilibre entre la ville et la campagne. Il faut, a-t-il dit, promouvoir une société pacifique où l'homme peut donner le meilleur de lui-même sans tomber dans les mythes d'un faux idéalisme. Seuls, les véritables idéalistes ont apporté des mutations qui ont amélioré les conditions et le milieu humains.

Il est de notre devoir, a poursuivi le prince, de contribuer inlassablement à cette amélioration, devoir de charité pour les croyants et devoir de solidarité pour les non-croyants.

Les croissances tentaculaires du bétonnage systématique, les diminutions des zones de verdure, l'éclatement de la famille, l'architecture uniformisante, la monoculture urbanistique

sont autant de facteurs négatifs qui conduisent à la délinquance, à la violence et à la criminalité. Si l'homme veut vivre « en paix avec la terre », a dit le prince, il faut diversifier son milieu. Malheureusement, la plupart des décisions concernant l'homme sont prises dans des buts financiers et économiques qui ignorent ses besoins fondamentaux. Désormais, il est temps d'élever les hommes spirituellement, en fonction d'un humanisme non matérialiste, d'un bien-être de l'homme qui ne serait ni capitaliste ni marxiste.

Le prince estime que la crise de l'énergie va nous apprendre à vivre mieux et plus juste. Nous allons être tributaires de la campagne qui offre des sources d'énergie comme le biogaz, le carburant tiré de la canne à sucre dans les pays producteurs, la photosynthèse, parmi d'autres sources d'énergie douce. Il importe aussi de rester en contact avec le rythme des saisons et de la terre.

M. Pr.



## INDEX DES NOMS

**U**N INDEX DES NOMS DE PERSONNES est-il vraiment utile ? Bien sûr que non, si l'on juge à court terme : car chacun connaît, ou croit connaître, les noms des gens qui ont été cités, une ou plusieurs fois, dans notre revue. Mais bien sûr que oui, au contraire, si l'on juge à long terme. Disons vingt ans, ou cinquante ans, ou cent ... Ne souriez pas ! Quand nous compulsions aujourd'hui les Bulletins des Classes de l'Agriculture, ou de l'Industrie, de 1825 ou de 1840, nous sommes stupéfaits de leur richesse : ce sont de véritables mines d'or de l'information. Mais on regrette d'autant plus qu'aucun Index, ni des noms de personnes, ni des matières traitées, ne semble avoir été établi. (Je dis bien "semble", car de patientes recherches peuvent peut-être provoquer des surprises.)

Faute de place, car déjà ce numéro compte huit pages de plus que les autres, nous avons dû renoncer à publier un index complet des matières et des noms de choses. Nous l'avons remplacé, faute de mieux, par un rappel des Sommaires de tous les dix numéros publiés au cours de cette saison.

Dans l'Index des noms, nous avons jugé inutile de répertorier toutes les mentions de noms revenant très fréquemment, comme CHOISY, CLOSTRE, MUHLENEN, MUSSARD, LADAME, Société des Arts, Classes ( A+A, B-A, I+C) etc. Les références analytiques doivent suffire et éviter au lecteur des pertes de temps cruelles. A titre d'exemple : DAVID, 1:19, signifie No.1 d'"Athénée",p.19.

Nous prenons prétexte de l'espace qui reste pour publier, outre la photo du professeur Marcel ISMAN, qualifié par un journaliste de "pape du biogaz", photo qui nous était parvenue trop tard, celles de quelques-unes des personnalités entendues au cours de cette saison dans la Salle des Abeilles. Au lecteur de deviner les noms ...qui figurent, évidemment, dans l' INDEX ! (\*) (Et pardon pour les erreurs commises.)



(\*) Les meilleures réponses seront primées

**A**

ABAUZIT (Firmin), 10:10.  
AGA KHAN (Sadruddin), 1:a,2,4,9; 8:2;  
9:2,3,5,7; 10:2,20,21.  
AFFOLTER (Charles), 4:2; 5:a,2,3,23-25.  
AIGROZ (Philippe), 3:17.  
AJURIAGUERRA (Prof.), 9:22.  
AMEDEE de SAVOIE, 5:20.  
AMI-LULLIN, 10:12.  
ANGERETAZ (Prof.), 9:2,22.  
ANSERMET (Ernest), 1:15, 9:7.  
AQUILLON (Daniel), 3:22.  
ARGAND (François), 10:13.  
ARNAUD de VIA, 6:18.  
ARLAUD (L.A.), 10:8.  
ARTHUR, 10:8.  
ASKANAZY (Prof.), 1:15, 9:17.  
AUBERT (Maurice), 2:21, 6:23, 7:2, 9:22.  
AUGER (Pierre), 6:a,2-8.

**B**

BANDEAU (Pierre), 5:28.  
BARBLAN (Marc-A.), 9:2,9,12.  
BARBLAN (Otto), 1:10, 9:7.  
BARDE (Michel), 6:2, 7:a-8, 10:2.  
BARRAUD (M.), 10:8.  
BARTHES (Roland), 9:21.  
BAUD (Adrien), et (Maurice), 3,23.  
BAUER-LAGIER (Monique), 3:18,19.  
BATTOLLA (Isabelle), 8:14.  
BAZARGAN (Min.), 9:5  
BEHRENDT, 4:a,4.  
BERGER (René), 8:2, 10:23.  
BERGIER (Jacques), 8:9.  
BERGUER (Louis), 10:21.  
BERNADAC (Christian), 6:2,3; 7:4.  
BERTHELIER (Philibert), 10:12.  
BERTHOUZAZ (Janine), 4:24.  
BESSET (Maurice), 3:22.  
BESSON (J.-M.), 8:2,6.  
BEZE (Théodore de), 10:11.  
BHUTTO (Min.), 9:5.  
BILLETDOUX (François), 8:2.  
BILLON (Frédéric), 8:a,6.  
BINZ (Louis), 3:23,24.  
BITTEL (René), 1:24; 4:2; 5:a,2,23-25;  
6:19,20; 10:26.  
BLONDIN, 9:19.  
BOCCADOR (Jacqueline), 1:22; 3:2; 10:26.  
BONDANINI (Mme), 3:7.  
BONET (Dr.Théodore), 10:12.  
BONIVARD (François), 10:12.  
BONJOUR (Prof.), 7:6.  
BONNET (Charles), 3:24 ; 10:12.  
BORGEAUD (Charles-Henri), 1:15; 10:7.  
BORNINGTON (Richard), 5:a,3.  
BORY (Jean-René), 3:7.  
BOVAY (E.), 8:6.  
BOVY (Dominique), 10:12.  
BRAILLARD (Philippe), 7:13.  
BRENTANO (Markus), 2:4,21.  
BRUANT (Aristide), 5:26.  
BRUN de VERSOIX, 3:b; 7:21; 10:a,8,23.  
BRUPBACHER (Agathe), 7:12.  
BUDE-LULLIN (Henri de), 10:9.

BUENZOD (Jacques), 1:22; 10:26.  
BURCKHARDT (Carl), 9:8.  
BUTTY (Christine), 8:18.

**C**

CALAME (Alexandre), 10:3.  
CALANDRINI (Jean-Louis), 10:13.  
CALVIN (Jean), 3:24, 10:10.  
CANDAUX (Jean-Daniel), 1:2; 3:24.  
CANDOLLE (Alphonse de), 10:5.  
CANDOLLE (Augustin-Pyramus), 1:3,7; 5:9; 10:6  
CARTER (Président), 4:19.  
CELIO (Nello), 1:2,19; 2:22; 3:3,19; 10:2.  
CHABRU (Charles), 9:22.  
CHAILLY (Jacques), 8:17.  
CHAMBON, 10:8.  
CHATENAY (Maxime), 3:19; 8:20; 10:24.  
CHATTERTON, 1:22; 10:26.  
CHAVANNE (André), 6:23.  
CHOISY (Eric), voir note préliminaire.  
CHOISY-NACKER (Alix), 6:3; 9:14.  
CHOUET (Jean-Robert), 9:9; 10:13.  
CHRISTE (Yves), 4:a,2,9-12.  
CLOSTRE (Jean), voir note préliminaire.  
COMBE (Etienne), 3:24.  
CONSTANTIN (Abraham), 1:30; 3,5,7,9:d.  
CONSTANTIN (François), idem.  
COURVOISIER (Jean), 3:22.  
CRAMER (Gabriel), 5:18,19; 10:12.  
CRANACH (Lucas), 5:23,24.

**D**

DALCROZE, voir : JACQUE-D.  
DALI (Salvador), 1:23.  
DARQUIER (de Pellepoix), 7:6.  
DASSIER (Jacques-Antoine), 10:12.  
DAVAL (Jean-Luc), 8:a,2,11,12.  
DAVID, 1:19.  
DAWKINS (Marion), 3:4.  
DEBROT (Samuel), 2:2; 3:2,9,10; 4:23; 10:2.  
DECAILLET (P.), 2:22.  
DELACUISINE (René), 4:2; 5:a-13; 8:18; 10:23.  
DE LUC (Jean-André), 10:13.  
DIDAY (François), 10:8.  
DIODATI (Gabriel), 6:11; 10:9.  
DONZE (Willy), 1:14.  
DORCIERE (Louis), 10:10.  
DUBOIS (Michel), 3:24.  
DUCRET (Robert), 6:23.  
DUCREY (Pierre), 3:22.  
DUCOR (Louis), 6:23.  
DUFAUX (Frédéric), 10:10.  
DUGERDIL (Marc), 1:6; 4:a; 5:a-8; 8:a,15,16  
DUMARTHERAY (Marianne), 8:12.  
DUMONT (Alfred), 10:8.  
DUNKI, 10:8.  
DUPARC (Pierre), 3:24.  
DUPERREX (Aloïs), 2:21.  
DURR (Charles), 10:a,8,9.  
DUSSOIX, 7:22.  
DUVAL (Etienne), 10:8.

**E**

ECKERT (Rodolphe), 4:22; 7:a-8; 10:2.  
EGGIMANN (Charles), 3:22.  
EINSTEIN (Albert), 7:a-12.  
EMPEYTA, 3:8.  
ESTREICHER (Zygmunt), 1:24; 6:19,20; 10:26.  
ESTIENNE (Henri), 10:13.  
EYNARD (Jean-Gabriel), 1:4; 10:4-9.  
EYNARD-EYNARD (Charles), 10-9.  
EYNARD-LULLIN (Anna), 10:a,9.

**F**

FABRI (Adhémar), 10:10.  
FACIN (Chevalier), 10:8.  
FAIZAN (Louis), 1:5 ; 2:22.  
FATIO (Edmond), 10:11.  
FAVEZ (Jean-Claude), 1:24; 5:2; 6:a-19;  
10:26.  
FELALINE (Robert), 3:22.  
FELIX (Gabrielle), 7:22.  
FELSETTE (Robert), 2:2; 7:21; 10:2.  
FIACRE (Saint), 5:a.  
FIECHTER (Jacques-René), 1:a,2,13.  
FLORE (Joachim de), 4:12.  
FOEX (M.), 6:23.  
FONTANA (Dominique), 1:24; 10:26.  
FONTELA (Emilio), 1:a,2,19,20; 3:3,19; 10:2.  
FORRER (Max), 3:7; 6:26.  
FRANCOIS (G.), 10:8.  
FREDERIC II, 3:4.  
FRIEDMAN (Milton), 4:18.  
FURGLER (Kurt), 4:24; 8:7.  
FUSTIER, 10:8.

**G**

GASSET (Ortega y), 1:24.  
GAUCHAT (Maurice), 3:17.  
GAULLE (Général de), 3:20.  
GEISEN (Hans), 2:23.  
GENEQUAND (Jean-Etienne), 3:22.  
GESELL, 4:17.  
GESSNER (Konrad), 9:22.  
GHEYN (Jacob de), 4:25.  
GILLIAND (Paul), 3:2; 4:a-6; 6:20-24; 10:2.  
GIOVANNINI (Adalberto), 3:22.  
GIRARDIN (Lise), 2:22.  
GIRARDIN (Marcel), 2:21.  
GODEFROY (Jacques), 10:13.  
GOEBBELS (Joseph), 7:10.  
GOERG-LAURESCH, 10:8.  
GOLAY (Marcel), 1:2,9; 2:2-22; 3:21; 10:2.  
GOLIATH, 1:19.  
GOS, 10:8.  
GOTTHELF (Jérémiás), 1:12.  
GOYA (Francisco), 1:23.  
GRAVE (Joseph A. de la), 5:21.  
GRAVE (Marie Isidore de la), 5:21.  
GROS (Georges), 6:22.  
GRUBER (Alain), 1:24; 10:26.  
GUICHARD (Danielle), 8:13.  
GUILLAUME de SAVOIE, 5:20.

GUINAND (Pierre), 10:8.  
GUISAN (Louis), 1:9; 7:2; 8:a-9; 9:21.  
GUISAN (Olivier), 6-20.

**H**

HALLER (Albrecht de), 9:22.  
HARSCH (E.), 4:22.  
HELLE, 10:8.  
HELVETIUS, 9:3.  
HENIN (Oded), 7:11.  
HENRI IV, 10:10.  
HENTSCH (Léonard), 4:a-19.  
HERBIG (Ed.), 7:10.  
HERSCH (Jeanne), 1:9; 6:2,3; 7:a,2,5; 8:4,8;  
9:16; 10:2.  
HODLER (Ferdinand), 1:15; 9:3,7; 10:8.  
HOLBEIN (Hans), 5:23,24.  
HONEGGER (Cécile), 4:2; 5:a-12.  
HOVEYDA (Amin Abbas), 9:5.  
HUBER (Max), 1:15; 9:7,8.  
HUGUES (Besançon), 10:10.

**I**

IMBERT-GALLOIS, 1:22; 10:26.  
ISMAN (Marcel), 8:2-6; 9:3-20; 10:2.

JACCARD (Pierre), 9:2-19.  
JAKUBEC (Doris), 1:22; 2:22; 3:23; 10:26.  
JAQUES-DALCROZE, 1:15; 9:3-7.  
JIRANEK (Milos), 8:14.  
JOST (Rest), 7:3,4.  
JULLIARD (Olivier), 3:2; 4:a-8; 6:20-24  
JULLIERAT (Maurice), 3:17; 6:20.  
JUNOD (Eric), 3:24.

**K**

KEHAYAN (Nina et Jean), 6:24.  
KELLER (Pierre), 7:2,19.  
KEYNES (John Maynard), 1:16; 4:17,18.  
KOCZY (Rose-Marie), 1:24; 6:19; 10:26.  
KOSTLER (Arthur), 9:5.  
KOMEINY (Ayatollah), 9:5.  
KOWARSKY (Lew), 6:2-6.  
KUNG (Emil), 1:10,24.

**L**

LACHAT (Colette), 7:23.  
LACLOTTE (Michel), 6:19.  
LACOUTURE (Jean), 7:6.  
LADAME (Paul): voir note préliminaire.  
LAEDERMANN (Jacques), 9:3.  
LANG (Pierre), 2:2; 3:3,11; 4:23; 10:2.  
LANGENDORF (J.-J.), 3:22.  
LASSERRE (Victor), 3:17,20; 8:19.  
LAYA (Jean-Marie), 7:20.  
LE BON (Gustave), 7:9.  
LE COMTE (Charles), 3:2-8.  
LE COMTE (Raymonde), 3:6,7.  
LE FORT (François), 10:12.  
LENINE, 6:15.  
LEROY-BEAULIEU (Paul), 4:15.



LOMBARD (François), 2:2,4,20,21.  
LORY (Père et Fils), 10:8.  
LOUCA (Anouar), 3:23.  
LOUIS XVI, 10:8.  
LOUIS-NAPOLÉON, 5:22.  
LOUIS-PHILIPPE, 5:22.  
LUDWIG (Rapport), 6:16.  
LULLIN de CHATEAUVIEUX, 5:7.  
LUTHER (Martin), 5:23,24.

## M

MAHOMET, 7:9.  
MAIRE (Marguerite), 8:20.  
MAITRE (Jean-Philippe), 6:23.  
MALTHUS, 4:17.  
MARTEAU, Jean-Jacques, 4:23.  
MARTIN (Charles), 5:9.  
MARTIN (Eric), 9:22.  
MARTIN (Ernest), 3:8; 10:a,9,10.  
MARTIN (William), 9:8.  
MATILE, 8:6.  
MATHEY (P.), 10:8.  
MAYOR (Jean-Claude), 2:22; 6:11; 7:22.  
MENGER (Karl), 6:5.  
MENN (Charles), 10:10.  
MENTHA (Gérald), 4:13,21.  
MESRINE (Jacques), 7:6.  
MEYLAN (Alexandre), 8:a,2,11,12.  
MINDER (Gabriel), 6:5.  
MOGNETTI (Elisabeth), 1:22; 6:a-19; 10:26.  
MOLO (Stelio), 8:20.  
MONNIER (Claude), 6:2,22; 8:16.  
MONNIER (Jacques), 1:24; 6:2,26; 10:26.  
MOULLIER (Bertrand), 4:2.  
MOZART (W.A.), 8:17.  
MUHLENEN (Jean von), voir note préliminaire.  
MULLER (Eric), 1:2,9; 2:2,4,22; 3:21; 10:2.  
MUSSARD (Jean), voir note préliminaire.  
MUTZENBERG (Gabriel), 3:22.  
MUYDEN (Henry van), 3:24; 4:22; 5:a,3;  
6:23; 9:4.

## N

NACHT (M.), 3:7.  
NAGY (Imre), 6:15; 10:2.  
NAGY (Laszlo), 6:a,4,12-17; 7-21.  
NALLET (Pierre), 5-22.  
NAPOLÉON Ier, 4:13,19; 6:10.  
NAPOLÉON III, 6:18.

## O

OTT (Heinrich), 6:21.  
OUMANSKY (Boris), 1:24; 5:2,26; 6:19,22; 10:26.

## P

PARETO (Vilfredo), 7:9.  
PARIS (Pierre-Adrien), 1:24.  
PARKINSON (C. Northcote), 1:10.  
PASTORI (Mario), 2:16,17.  
PATTARONI (René), 9:6.  
PAUNIER (Daniel), 2:24.  
PAUWELS (Louis), 9:16.

PAVLOV (Ivan), 8:4.  
PEDIMINA (Monique), 8:14.  
PENTECOTE (Gérard), 3:21.  
PERRELET, 10:8.  
PERRENOUD (Alfred), 3:24.  
PETER (Rodolphe), 3:24.  
PETITOT (Jean), 10:12.  
PEYROU (Charles), 8:19; 10:2.  
PIACHAUD (René-Louis), 1:2,4; 6:11.  
PICOT (Albert), 9:8.  
PICOT (Jean), 4:2; 5:a,2,3,6.  
PICTET (Marc-Auguste), 1:3; 10:13.  
PICTET de ROCHEMONT (Charles), 1:3; 5:8.  
PINGET (Sabine), 8:5.  
POISSON (Georges), 1:24; 6:19; 7:17; 10:26.  
PRADERVAND (John), 1:a,2,26,27.  
PRADIER (Jean-Jacques), 10:13.  
PRESTRE (Jean-Claude), 1:24; 3:2,23; 10:26.  
PREVOST (Pierre), 10:13.  
PROBST, 2:16.

## R

RAMUZ, 2:22; 3:23; 5:17; 10:26.  
RAPPARD (William E.), 9:8.  
RATH (Henriette), 10:10.  
REBECQUE (Constant de), 10:8.  
REVACLIÉ (Jean), 6:23; 9:2; 10:a,23.  
REYNOLD (Gonzague de), 1:12.  
RICARDO, 4:17.  
RIOS (Luis de los), 8:14.  
RIVA (Mauro), 9:11.  
RIVE (Auguste de la), 1:3; 9:10.  
ROBERT-TISSOT (G.-O.), 1:18.  
ROCHEMONT, voir PICTET  
ROMERO (Luis), 1:23.  
ROOSEVELT (Franklin D.), 1:19.  
ROSE, de, 6:5.  
ROSET (Michel), 10:10.  
ROTHSCHILD (Baron de), 5:9.  
ROUGEMONT (Denis de), 1:3.  
ROULET (Laurent), 4:2; 5:a-27.  
ROUSSEAU (Jean-Jacques), 1:3,15; 10:10.  
ROVERE (Julien de la), 6:18.  
RUFFET (Jean-Jacques), 1:22; 4:2; 5:2,26;  
6:22; 10:26.

## S

SAINT-FIACRE, 5:a.  
SAINT-OURS (Jean-Pierre), 10:13.  
SAINT-SIMON, 6:9; 8:17.  
SALLUCI (arch.), 10:12.  
SAMUEL (Robert L.), 3:2,15,16; 7:a,15-18.  
SAUSSURE (Albertine de), 10:13.  
SAUSSURE (Horace-Bénédict de), 1:3,5; 2:22;  
9:22; 10:9.  
SAUSSURE (Théodore de), 10:13.  
SAY (Jean-Baptiste), 4:17.  
SCHACHT (Hjalmar), 4:17.  
SCHAECK (Charles), 6:11; 10:9.  
SCHALLER (François), 2:2,4,33; 4:a,2,13-20.  
SCHERZ (Ernest et Catherine), 7:22.



SCHUHMACHER (E.F.), 1:2,12-27.  
 SCHWARZ (Heinz), 2:12,16,17.  
 SENARCLENS (Aymon de), 1:8.  
 SIFFERT (Viviane), 4:a,9-12.  
 SILVESTRE, 10:8.  
 SISMONDI (Simonde de), 4:17; 10-13.  
 SLATKINE (Editeur), 5:3,6.  
 SOARES (Mario), 7:5.  
 SOLJENITSINE, 1:9; 7:10.  
 STAROBINSKY (Jean), 8:17.  
 STEINBRUCH (Karl), 7:10.  
 STEINER (Hans), 9:19.  
 STEINER (Manfred), 8:5.  
 STEPCZYNSKI (Marian), 7:20; 10:2.

**T**

TAVAN (Antoine), 10:13.  
 TAVEL (Charles), 3:5; 5:17; 10:6.  
 TAWNEY (Richard), 1:16.  
 TCHAKHOTINE (Serge), 7:10; 8:4.  
 THIEMANN (Hugo), 3:18.  
 THORENS (Justin), 6:23.  
 THOUVENOT (Charles), 1:10.  
 THURY (Antoine), 9:10,11.  
 TOCHON, 4:23.  
 TORRACINTA (Claude), 7:4.  
 TOULOUSE-LAUTREC, 5:23.  
 TRAZ (Robert de), 3:23; 9:3,7.  
 TREMBLEY (Abraham), 10:12.  
 TRONCHIN (Théodore), 10:12.  
 TSCHOPP (Peter), 2:2,4,23; 4:a - 20  
 TSCHUDI (Hans-Peter), 8:20.  
 TSCHUMI (Raymond), 1:2,11.  
 TURRETTINI (Alphonse), 9:9.  
 TURRETTINI (Théodore), 9:10.

**V**

VAUTIER (Benjamin), 10:8.  
 VERDIER, 10:8.  
 VERGNET-RUIZ (Jean), 6:19.  
 VERNET (Jacques), 6:23.  
 VIACCOZ (Paul), 1:24; 10:26.  
 VIOLET-LE-DUC, 3:22.  
 VISSER'T HOOFT (Willem), 1:14,15; 8:2;  
 9:2,3,7,8; 10:25.  
 VOLTAIRE, 1:3; 5:18.

**W**

WAGNER (Richard), 10:6.  
 WAHL (Jean), 1:a-20; 3:3-20; 10:2.  
 WAHLEN (F.G.), 8-7; 9:2.  
 WEBER (Franz), 10:20.  
 WELLHAUSER (Pierre), 2:21; 7:23.  
 WERNER (Auguste Raynald), 10:23.  
 WITZ (Konrad), 1:15.

**XYZ**

YUNG (Emile), 9:11.  
 ZBINDEN (M.), 3:7.  
 ZIEGLER (Christophe von), 3:26.  
 ZURBUCHEN (Walter), 3:22.



des dix numéros, parus entre septembre 1978  
 (N° 1) et juin 1979 (N° 10)

- 1 -*Editorial* : La vocation d'"ATHENE", pourquoi cette revue ? (Paul LADAME) - La vocation de la Société des Arts (Eric CHOISY) - Salut au Jura (R.TSCHUMI) - Où l'Art de Vivre rejoint l'Agriculture - *Le GIGANTISME*, thème de la Classe de l'Industrie et du Commerce, par Jean MUSSARD, Nello CELIO, Jean WAHL et E.FONTELA. La saison de la Classe des Beaux-Arts (Jean CLOSTRE).
- 2 -*METEOROLOGIE MONDIALE*. La maîtrise du climat: rêve ou réalité ? (Prof. Marcel GOLAY et Eric MULLER) Le point sur *Météosat*.
- 3 -*Rapport du Président E.CHOISY à l'Assemblée générale*. Protéger les Animaux...ou le Porte-Monnaie ? (P.LANG et Prof.S.DEBROT). *CHINE "78"* (R.SAMUEL) - La fin du Gigantisme (J.MUSSARD)
- 4 -*La Propriété privée menacée ?* Construire avec ou sans les propriétaires (P.GILLIAND) - Propriété et espace vital (O.JULLIARD) - *La MONNAIE - Modérateur et aussi stimulant de l'économie* (Prof.P.TSCHOPP-F.SCHALLER). *La Cathédrale d'Anagni* (Prof.Yves CHRISTE).
- 5 -*AGRICULTURE GENEVOISE. Statistiques 1817* (J.PICOT) - Histoire de la Classe d'Agriculture (M.DUGERDIL) - Un Genevois à l'OLMA (R.DELACUISINE). L'agriculture d'aujourd'hui (C.HONEGGER) - Un graphiste (C.AFFOLTER).
- 6 -*LES LIMITES DU GIGANTISME* (P.AUGER, Lew KOWARSKI et Jean MUSSARD) - *72 ans du Scoutisme Mondial* (L.NAGY) La Suisse et les Réfugiés (J.-Cl.FAVEZ) Le Musée du Petit Palais d'Avignon (E.MOGNETTI)
- 7 -*LES MASS MEDIA SUR LA SELLETTE* (Jeanne HERSCH, Michel BARDE, R.ECKERT) - EINSTEIN CENTENAIRE... par LUI-MEME. *Le Système de Bretton-Woods* (P.KELLER).
- 8 -*BIOGAZ* (J.-M.BESSON, M.ISMAN) - Gigantisme administratif et législatif (Louis GUISAN) - Jeunes Sculpteurs de Genève (J.-L.DAVAL - A.MEYLAN). *SURVOL de L'AFRIQUE du SUD* (Marc DUGERDIL).
- 9 -*L'ESPRIT de GENEVE: Mythe ou Réalité?* (W.VISSER't HOOFT-Sadrudin AGA KHAN) - *Association pour le Patrioisme industriel* (P.JACCARD, Marc BARBLAN). Genève en chiffres (R.PATTARONI). *Les PAYSANNES et L'ART de VIVRE* (Paul LADAME).
- 10 -*LE PALAIS DE L'ATHENE - MONUMENT HISTORIQUE et TOUJOURS BIEN VIVANT*. Le présent numéro spécial avec des articles d'E.CHOISY, Ch.DURR, E.MARTIN, P.LADAME et les photos de Jean von MUHLENEN, ainsi que les rapports des présidents des trois Classes et un exposé de J.REVACLIER sur *l'Agriculture et l'Ecologie*.

L'ART

DE

MIEUX

VOYAGER



**votre agence : 9, RUE DE BERNE 1201 GENEVE**

AVEC OU SANS OPERATEUR . . .

projetez avec nos derniers modèles automatiques. . .

super 8 - 16 et 35 mm.

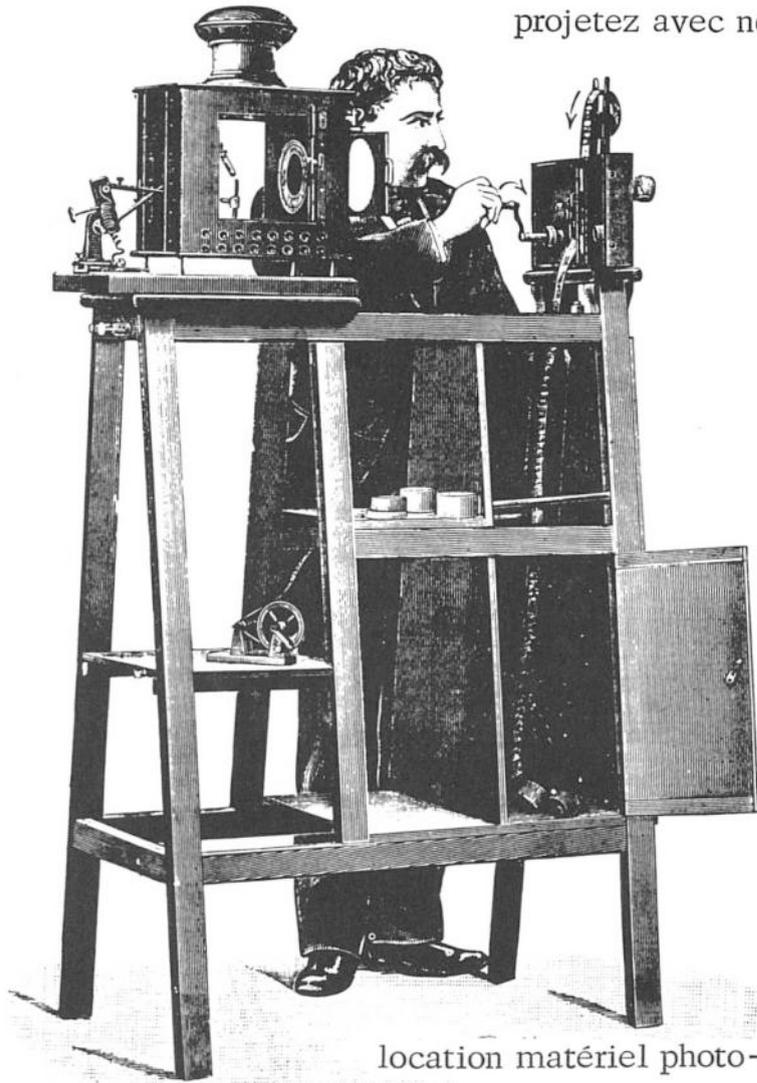
POUR VOS CONFERENCES, REUNIONS, FETES D'ENFANTS, SEMINAIRES ETC.

projecteurs, diapos. rétro-projecteur

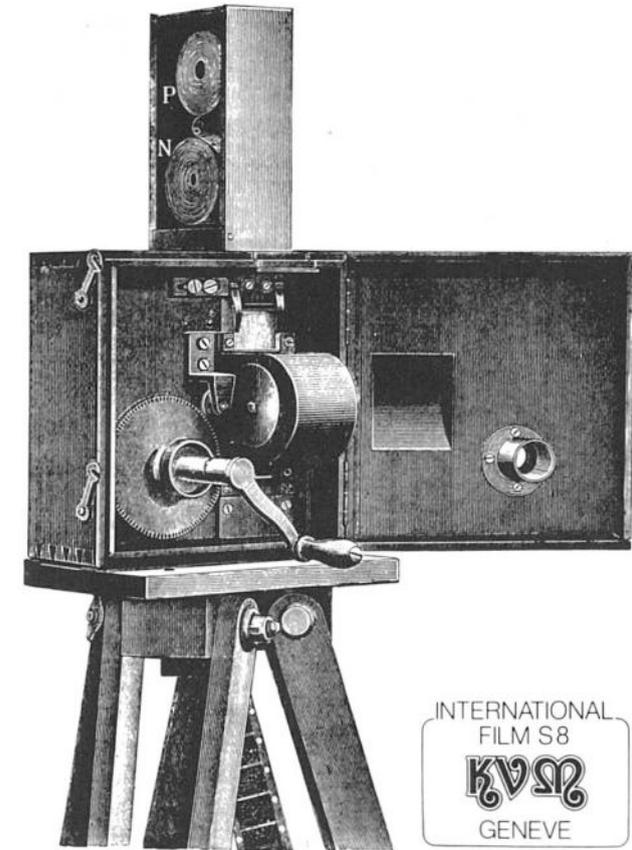


MINI-SALLES DE PROJECTION

A DISPOSITION



location matériel photo-ciné/projecteurs/rétro-projecteurs/écrans



INTERNATIONAL  
FILM S8  
**KVΩ**  
GENEVE

LOCATION ET VENTE FILMS SUPER 8  
LE PLUS IMPORTANT CHOIX EN SUISSE

(022) 32 74 33/ 32 29 54

UNE SEULE ADRESSE , PHOTO JEAN VON MUHLENEN, 25 RUE DE BERNE, GE.

photos publicitaires et industrielles - reportages  
agrandissements géants, noir et couleur - prises de vues

# MUSÉE DE L'ATHÉNÉE

Du 12 juillet au 11 octobre 1979

★ **Fernand LEGER**

Huiles - aquarelles - dessins



Du 12 juillet au 27 septembre 1979

★ **VASARELY**

Huiles - sérigraphies



Du 29 novembre au 21 décembre 1979

★ **BERROCAL**

Sculptures

2, rue de l'Athénée 1205 Genève Téléphone : 29 75 66



Patek Philippe.  
Parce qu'au sommet, il n'y a de place  
que pour un nom.